

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol 5 - No. 206 - Samedi, 11 Mars 1911

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces: 1ère insertion 10c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

TEL GRAND-PERE, TEL PETIT-FILS

III

On vaudra peut-être nous accuser d'insulter à la mémoire de Papineau. Le Devoir a déjà, à maintes reprises, reproché aux libéraux de manquer de respect pour le nom du "grand patriote" parce que, dans les réunions du Club Papineau, on ne faisait pas les choses assez dans le sens nationaliste; la raison secrète, et la seule véritable peut-être, de ce reproche est qu'au Club Papineau, comme ailleurs dans les milieux libéraux, on n'encense pas d'ordinaire M. Bourassa. Pour ma part, je n'ai jamais songé à dénigrer Papineau ou à nier son patriotisme dans la première partie de sa carrière. J'ai tout simplement transcrit une page d'histoire du pays, et une des pages les plus émouvantes de cette histoire, puisque de l'attitude des députés canadiens-français devait dépendre l'avenir du Bas-Canada. Je ne me défends pas d'avoir jugé Papineau sévèrement. Mais pouvais-je faire autrement? J'ai démontré, à l'évidence je crois, par ses propres paroles et par le jugement d'un historien qui ne saurait être suspect de libéralisme, que son patriotisme d'autrefois l'avait abandonné, qu'il ne se laissait plus guider que par la colère, l'orgueil, la haine et l'ambition déçue.

J'ai entrepris d'établir un parallèle entre Papineau et M. Bourassa, entre le grand-père et le petit-fils. J'arrive maintenant à la dernière partie de ma tâche, et ce n'est pas la plus agréable. Ce ne sont, certes, pas les documents qui manquent. Il y a dans la collection du Devoir, dans les articles portant sa signature, ou simplement revêtus de son approbation à titre de directeur de cette feuille, de quoi prouver amplement que, à l'instar de son aïeul, il n'a pour guides que son orgueil, sa jalousie, sa haine de tout ce qui est libéral, et que toute sa conduite publique a pour principe de tirer vengeance de ceux qui ne lui ont pas permis de connaître la jouissance du pouvoir. J'entends le juger sans amertume, avec tout le regret que l'on peut éprouver à combattre un homme dont on estime le talent et l'intelligence supérieure et que l'on aurait aimé voir employer ce talent et cette intelligence au service de la patrie au lieu de les asservir à une besogne anti-patriotique.

Pendant quelques années, M. Bourassa fut un ardent libéral. On a de lui, à cette époque, des discours enflammés qui étaient loin de faire prévoir sa défection prochaine. Il avait foi dans le parti libéral et dans la grandeur de la nation canadienne sous la conduite du parti libéral. Il suffit d'en rappeler un brillant exemple dans le vigoureux réquisitoire qu'il prononça à Laprairie, contre feu l'hon. J. I. Tarte. Mais il subit bientôt la morsure de l'ambition, et son esprit frondeur se manifesta lors de l'envoi d'un contingent canadien dans le Sud-Africain. Lui qui se montre aujourd'hui si méticuleux au sujet de la conservation du lien britannique, il goûta fort peu la réponse que fit sir Wilfrid à son discours de protestation. Le premier ministre du Canada parla au point de vue britannique et démontra que le président Kruger avait commis une injustice flagrante à l'égard des Uitlanders; il avait invité les étrangers à venir s'établir au Transvaal, et après leur avoir vendu des terres à un prix très élevé et les avoir taxés à raison de plus de \$100 par tête, leur déniait absolument le droit de se faire représenter. En démontrant de plus que le gouvernement n'avait fait que répondre à la grande voix de l'opinion canadienne, sir Wilfrid justifiait parfaitement l'envoi du contingent.

Je n'ai pas l'intention de refaire l'histoire de cette guerre du Transvaal. Je l'ai rappelée seulement pour faire voir l'inconséquence de M. Bourassa. Cet homme qui parcourait autrefois le Canada et allait jusqu'aux Etats-Unis, prêchant la doctrine de la non-intervention et portant aux nues les Boers qui ne faisaient, d'après lui, que défendre l'intégrité de leur territoire, est le même M. Bourassa qui aujourd'hui demande dans son journal la "représentation proportionnelle" pour assurer la protection des minorités. Il croyait donc alors que c'était la persécution des minorités qui constituait les droits les plus sacrés d'un peuple. On peut dire que c'est l'envoi du contingent par le gouvernement Laurier qu'il blâmait, à moins qu'il ne souffre depuis plusieurs années d'une espèce d'aphasie en matière de principes politiques, si je puis employer cette expression vulgaire, mais si juste.

Quoi qu'il en soit, M. Bourassa, qui sentait déjà depuis quel temps le besoin de secouer le joug d'un parti où il ne pouvait commander en maître et où sa parole n'avait que tout juste l'autorité qu'elle méritait, M. Bourassa, dis-je, commença dès lors à rompre le "lien fragile" qui l'unissait aux libéraux. La rupture définitive, après quelques escarmouches, se fit en 1905, lors de l'adoption du bill des provinces du Nord-Ouest. M. Bourassa avait jusque-là gardé quelque ménagement. Tout en cessant d'être en communion d'idées avec le premier ministre, il ne se livrait pas encore tout entier. Il espérait sans doute qu'on ferait auprès de lui des tentatives de rapprochement, comme il s'est plu à déclarer à maintes reprises, et en face des démentis les plus positifs, qu'on l'avait invité à entrer dans le cabinet, à Ottawa d'abord, puis à Québec. La vérité est—l'assertion a été faite souvent et jamais contredite—que des ouvertures furent faites par lui, et par lui seul. Il n'aimait peut-être pas, au fond, le bill du Nord-Ouest tel que rédigé en dernière instance, avec un homme comme lui on ne sait jamais à quoi s'en tenir—, mais il était prêt à accepter le bill, s'il croyait sincèrement ce bill hostile aux intérêts des Canadiens-français catholiques, il ne demandait pas mieux que de sacrifier Canadiens-français et catholiques, pourvu que le

fait taire. Il s'aventurait sur un terrain dangereux, en cherchant à faire notre procès dans sa gazette. Qu'il aurait donc aimé nous amener à manquer de respect à l'autorité diocésaine en discutant avec lui une cause qui est portée en appel! Voilà ce qu'il appelle notre manque de courage. Un joli conseil de la part de ces orthodoxes. Mais on les connaît; ils ne sont pas avec l'épiscopat que lorsque cela fait leur affaire.

gouvernement en échange de sa complaisance, le nommât vice-président de la Chambre des Communes, ce qui lui eût assuré, quatre ans plus tard, son élévation au fauteuil de l'Orateur. On eut le mauvais goût de lui préférer l'hon. M. Charles Marcell, qui a toujours été un bon et franc libéral, un homme qui n'a jamais trahi et qui ne trahira jamais. M. Bourassa, assure-t-on, aurait consenti à jeter son dévolu sur la position de directeur des postes à Montréal. Un nouveau refus de se l'attacher par des chaînes d'or acheva de briser entre lui et le parti libéral un abîme que rien ne peut plus combler. Je dis "rien" à dessein, car M. Bourassa, bien qu'il ne doute de rien, n'aurait pas le toupet d'essayer de rentrer dans les rangs du parti... et le parti se soucie de lui comme de la goutte d'eau que le fleuve apporte à l'océan.

Cette phase du "revirement" de M. Bourassa met en pleine lumière l'avidité de cet homme qui pose en modèle de toutes les vertus. Pour obtenir des honneurs, pour s'assurer une position bien rémunérée, il était prêt à approuver une loi qu'il croyait, en son âme et conscience, mauvaise et qu'il a dénoncée, depuis, comme la plus ériante injustice faite à une minorité. Comme son aïeul—celui-ci, cependant, s'il était poussé par la soif des honneurs et du pouvoir, on ne peut dire de lui, je crois, qu'il obéissait à la passion de l'argent—il était incapable de pardonner à un gouvernement au point de ne pas reconnaître ses mérites de la manière que lui voulait qu'ils fussent reconnus. Il avait, faisant taire ses scrupules, offert d'accepter une solution qui répugnait à sa conscience, mais il en voulait la récompense immédiate, et cette récompense, il la voulait proportionnée à l'importance qu'il s'attribuait lui-même. N'est-ce pas à ce Robespierre à petit pied, plus qu'à tout autre, qu'on peut attribuer ce conseil donné par René Bazin—qui, si j'ai bonne mémoire, n'est pas un inconnu au Devoir—aux Canadiens aussi bien qu'à ses propres compatriotes: "Défiez-vous des gens qui ne se défient pas d'eux-mêmes, et de ceux qui se proposent incorruptibles."

Dès lors la guerre fut déclarée. Et ce fut une guerre sans merci ni trêve, une guerre de guérillas. Des batteurs d'estrade raccolés parmi tous ceux qui n'avaient pu trouver le logement et la nourriture gratuits à "l'hostellerie" portant l'enseigne libérale, se firent fort de l'aider à satisfaire sa vengeance, qui faisait si bien leur affaire. Dans le Nationaliste d'abord, puis dans le Devoir, ces jeunes aigrefins s'en donnèrent à cœur-joie sur le dos du parti libéral, dont ils avaient juré la perte. D'autres sont venus se joindre à eux: de jeunes gandins porteurs d'une tête que Beau Brummel leur eût enviée, d'autres ayant perdu leur tête (ce qui d'ailleurs ne les distingue pas beaucoup des premiers), et M. Bourassa s'est bientôt trouvé le généralissime d'une petite armée d'impuissants de la pensée, qui ne demandaient pas mieux que d'obéir au commandement de taper sur Laurier et les autres chefs canadiens-français du parti libéral. La campagne menée si bruyamment par eux n'est guère efficace, cependant, en dépit de tout l'encens qu'ils se passent sous le nez chaque fois que l'occasion s'en présente ou plutôt qu'ils peuvent en imaginer une. Et on peut certainement dire de leur mouvement ce que l'hon. M. Royal disait de celui inauguré par Papineau, et qu'on répétera dans quelques années, en changeant seulement les noms: "La session de M. Papineau et de l'école démocrate n'eût pas le retentissement qu'on serait aujourd'hui tenté de lui attribuer. Il y eut certainement un moment de malaise, mais lorsqu'il fut bien constaté que la révolte contre le ministère Lafontaine-Baldwin se bornait à un petit nombre de têtes chaudes et que le gros du parti n'avait pas bronché, on s'occupa d'un sujet bien autrement important pour l'avenir de la nationalité canadienne."

Mettez "Bourassa" au lieu de "Papineau", "l'école nationaliste" au lieu de "l'école démocrate", et le ministère "Laurier" au lieu du ministère "Lafontaine-Baldwin", et vous avez exactement la même situation.

L'après que Papineau mit à combattre Lafontaine, M. Bourassa l'apporta dans sa lutte contre sir Wilfrid Laurier. C'est le même entêtement à trouver mauvais tout ce que fait le gouvernement. C'est l'injure vomie à pleine bouche contre celui qui fut autrefois un ami cher et respecté. Après avoir "bénéficié" des articles du Nationaliste tout en répudiant ce journal, M. Bourassa réussit enfin—Dieu sait par quels moyens—à fonder le Devoir, où il serait plus à son aise pour épancher sa bile, plus chez lui, inspirant à son journal sa propre mentalité, et admirablement secondé par des collaborateurs qui ne demandent qu'à satisfaire la passion du Maître. A lire ses articles—annoncés, la veille, en caractères propres aux affiches de théâtre vantant la pièce du jour ou la gaudriole à la mode—on le prendrait pour Moïse descendant du Sinaï tenant entre ses mains les Tables de la Loi. Il a toute l'assurance d'un prophète qui sort d'une conférence avec le Tout-Puissant. Seulement notre Moïse ne trouve pas au pied de la montagne ce qu'y trouvait celui de la Bible. Il ne vient pas, avec la pierre sacrée, écraser le veau d'or: ce qu'ils veulent, lui et sa clique, c'est édifier un veau d'or dont ils pourront s'assimiler la matière. (Cela s'appelle, en langue vulgaire, racoler des actionnaires et des abonnés.) Ne pouvant s'élever au conseil des ministres, M. Bourassa cherche à se créer un Olympe dont il sera le Jupiter; à défaut d'autre chose, il veut avoir ses temples, ses autels dans le cœur de fidèles choisis qui mettront pieusement la main au gousset pour lui offrir des sacrifices, conjurer ses foudres et s'attifer ses faveurs. L'ambition déçue est égale au pain: le pain, même un peu sec, que l'on dévore quand on a faim, surtout si l'on réussit à y mettre une couche de beurre ou de confiture.

Ai-je bien fait comprendre le caractère de M. Bourassa? Ai-je indiqué suffisamment les motifs de sa conduite: l'ambition, le désir d'"arriver", la haine de tout ce qui lui est un obstacle. Il me semble que le tableau est assez fidèle. J'aurais pu, comme je l'ai fait pour Papineau—et j'avoue que j'en avais d'abord l'intention—appuyer mes dires de citations du Devoir, où notre homme s'est peint lui-même en traits indélébiles. Mais, pour lui rendre pleine et entière justice, il eût fallu allonger énormément cette étude. L'histoire des dernières années de M. Bourassa est d'ailleurs plus connue que celle des temps où fleurit son grand-père. Je réfère mes lecteurs aux copieux extraits de ses articles que j'ai déjà publiés dans les colonnes de la Vigie. J'y ai démontré tout ce que je viens de dire plus haut: les causes de la défec-

tion de M. Bourassa, son amour exagéré de soi-même, sa mauvaise foi, sa haine de traître pour ceux qu'il a trahis. Et je crois avoir démontré aussi l'inanité de ses efforts. Voilà encore un trait par lequel il ressemble à Papineau. Comme son aïeul, il se confond en tentatives stériles de ruiner ceux dont il a juré la perte; il ne tient aucun compte de l'œuvre qu'ils accomplissent pour le plus grand bien de la nationalité canadienne, l'œuvre de paix et d'union qu'ils ont entreprise et qu'ils sauront mener à bonne fin. Il ne veut de rien de ce qui n'est pas fait avec lui et par lui. Incapable d'agir, il ne sait que parler ou écrire (ce qui lui est bien égal, pourvu que la galerie applaudisse). Il lui importe peu que le Canada devienne une grande nation, s'il n'est pas là pour se vanter d'avoir fait cette grandeur... et pouvoir se l'accepter. Il a dû méditer ce mot de Brunetière: "Il se peut que le progrès ne soit qu'un mot, mais au moins le mouvement est un fait", et, se voyant incapable de progrès, il s'est rejeté sur le "mouvement", afin de pouvoir dire qu'au moins il a fait quelque chose.

Un confrère disait de lui ces jours derniers: "I n'a qu'une ambition, qu'un idéal: faire des discours; et pourvu qu'il parle et qu'on l'écoute, sa joie gonfle son sein et fait pétiller ses yeux. Une ombre, un souffle, un rien, tout lui donne la fièvre oratoire. C'est sa façon d'entendre la politique, ou plutôt de la faire entendre."

C'est cela et ce n'est pas cela; ou plutôt c'est une partie de M. Bourassa, celle de ses physionomies (car il en a plusieurs) qu'il met le plus en lumière et qui, dans son impuissance d'agir, satisfait le mieux son orgueil. Pour moi—et ce sera la conclusion de cette étude—la parole, écrite ou parlée, de M. Bourassa me rappelle le Gange, le grand fleuve qui charrie à la mer, avec l'eau pure prise à sa source, les cendres des dévôts hindous, les fleurs qui ont servi aux funérailles, et des endevros en décomposition, et à qui ces horreurs n'enlèvent rien de sa souvent turbulente majesté.

AJAX.

EFFRONTÉE MENTEUSE

La Vérité n'a jamais eu rien à faire avec les pamphlets scandaleux de Savaète, d'abord publiés dans la Revue du Monde Catholique, puis mis en volumes sous le titre: Vers l'abîme. C'est elle, du moins, qui le dit.

Voyons donc un peu. Ce qui suit est une liste probablement incomplète des mentions de ces ouvrages dans la Vérité:

1905, numéros du 4 et du 18 janvier: Mention de la Revue du Monde Catholique et des Voix canadiennes, par Arthur Savaète.

1er février.—La Presse ayant accusé la Vérité d'avoir volé le vrai titre du livre de Savaète, qui avait été dénoncé et était mieux connu ici sous le nom de "Vers l'abîme", la Vérité lève un instant le masque, et reproduit au long le sommaire de la Revue févrière:

"I. Voix Canadiennes: Vers l'abîme. — Situation du Canada — Les idées de Wilfrid Laurier — Lettre de M. Bellerose, député, à Mgr Ig. Bourget — Déclaration assemblée de M. Trudel, avocat et député, au même — Témoignage de Mgr Lafleche, par Arthur Savaète."

8 février.—Nouvelle mention de la Revue, avec "Voix canadiennes" (alias Vers l'abîme). 4 avril.—Mêmes titres.

6 et 20 juin.—Cette fois, le titre change encore: Causeries canadiennes, par Arthur Savaète. 4 juillet.—Annonce, dans le Catalogue des bons livres, les 2 derniers volumes de l'histoire de

l'Eglise par Mgr Fèvre, contenant des faussetés sur la situation au Canada.

25 juillet.—Encore la Revue, avec Causeries canadiennes (alias Vers l'abîme) par Savaète.

3 et 30 octobre.—La Revue reprend l'ancien titre: Voix canadiennes, mais c'est toujours "Vers l'abîme".

Novembre et décembre.—Annonces pompeuses du livre de Mgr Fèvre, qui, on le sait, contient des chapitres outrageants pour le clergé canadien.

5 décembre.—Voix canadiennes.

1909, 2 janvier.—Encore les Voix canadiennes.

6 février.—Cette fois, on annonce la 2e partie de "Vers l'abîme" en toutes lettres.

En mars, avril, mai, juin, juillet et août, la Vérité annonce l'apparition des Voix canadiennes.

28 août.—Supplique des catholiques de la province de Québec à S. S. Léon XIII (Savaète).

18 septembre.—Mgr Lafleche, prêtre et évêque (Savaète). 2 et 23 octobre.—Voix canadiennes (Savaète).

Enfin, la Vérité annonce régulièrement en vente la Vie et Travaux de J. P. Tardivel (par Mgr Fèvre), dont une partie a été censurée du haut de la chaire. Cette réclame paraît sous la rubrique: "En vente à la Propagande des Bons livres (œuvre de saint Raphaël Archange)."

Et après cela la Vérité affirme qu'elle ne connaît pas le tome VII des ouvrages de Savaète! Jusqu'à quel numéro est-il permis de mentir!

Petits pains chauds, à la douzaine, pour le déjeuner

Notre voiture, qui part à six heures trois quarts, tous les matins vous apporte en temps, pour le déjeuner, de petits pains chauds délicieux. On vous procure aussi le pain français et le pain de ménage, au lait. Notre voiture part précisément à 6.45 heures.

VALIQUET

Rue de la Fabrique

QUEBEC.



LA VIGIE

QUÉBEC, 11 MARS 1911

LE DR CLARK A QUEBEC

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'éloquent député de Red Deer (Alberta) a bien voulu accepter l'invitation que lui a faite M. Lucien Cannon de venir donner une conférence sur la Réciprocité devant l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec.

La date sera fixée d'ici deux ou trois jours.

M. JOS. TURCOTTE, M.P.

La nouvelle publiée par les journaux du soir, annonçant que M. Jos. Turcotte, M.P., avait été frappé de maladie, hier matin, à la Chambre des Communes, a excité beaucoup d'émotion, en ville. Nous nous sommes empressés de nous informer et nous avons reçu, hier soir, la dépêche suivante:

"Ottawa, 10.—M. Jos. Turcotte n'a eu qu'une légère indisposition; ce n'a été que passager. Dès hier après-midi, il était très bien; il a même pu assister à la séance de la Chambre.

Il est parti ce soir pour Québec où il arrivera demain matin vers 6 h. 30.

UN BRAVE QUI DESARME

Après nous avoir provoqués au combat, le masque Champlain de la Vérité, met bas les armes.

Il nous l'annonce en ces termes:

"La Vigie et le Soleil en ont assez évidemment.

"Ce dernier fait le mort et commère la Vigie patage à côté de la question.

"Champlain désarme donc devant ces attitudes peu courageuses, qui demandent quartier."

La preuve que la raison qu'il donne n'est pas la bonne, c'est qu'à côté de cette laconique capitulation la Vérité nous consacre quatre ou cinq colonnes de vilénies, qui ne resteront certainement pas sans réponse.

Quant à Champlain, nous comprenons parfaitement qu'on l'ait

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

Bureau principal et cinq succursales a QUEBEC. Deux succursales a LEVIE.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOULOU, a Quebec, et rue EDEN, a Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUC-CURSALE de ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.

BANQUE A DOMICILE. La Caisse d'Economie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites banques qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts. Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'inspirer, surtout aux enfants le goût de l'Épargne.

La Caisse d'Economie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.



HOCKEY

Les Canadiens battus à plate couture

Ottawa, 10.—Les Canadiens ont été battus à plate couture ce soir par l'Ottawa qui les ont scotés par 5 points à 0, devant 6,000 personnes. La partie aurait été de 6 à 0, en faveur de l'Ottawa vu que Walsh avait envoyé la rondelle dans les buts des Canadiens, mais l'arbitre Russell Bowie avertit les journalistes que le temps était réellement expiré quand ce point fut entré.

Le jeu a été rapide dans la première et troisième partie, mais dans la seconde elle fut absolument lente. Les Ottawa, malgré les efforts des Canadiens, les ont joués tout le temps comme on pourra le constater par la nomenclature des scores.

L'esueur a brillé dans ses buts. Dans la deuxième série du jeu, Lalonde a été blessé à genou et remplacé par Dallaire, et dans la troisième, Ridpath, après avoir été jeté sur la cédure par Payan a dû se retirer blessé, tellement qu'il est tout probable qu'il ne pourra plus jouer de la saison.

Voici la composition des équipes :

| Ottawa. | Position | Canadiens. |
|---------|----------|------------|
| Lesueur | Buts | Vézina |
| Lake | Point | Power |
| Shore | Couvre | Lavolette |
| Darragh | Rover | Pitre |
| Walsh | Centre | Lalonde |
| Ridpath | Droit | Payan |
| Kerr | Gauche | Poulin |

Referee : Russell Bowie ; assistant, Campbell.
Arbitres : Dorval, Montréal ; Geo. Murphy, Ottawa.
Chronométrateurs : M. Rosenthal, Ottawa et Jaeste, Montréal.
Pénitenciers : Bernier, Montréal ; Driscoll, Ottawa.

SOMMAIRE :

- 1re période
1. Ottawa, Kerr, 12.50.
2me période
2. Ottawa, Walsh, 8.10.
3. Ottawa, Kerr, 11.00.
3me période
4. Ottawa, Walsh, 1.30.
5. Ottawa, Walsh, 16.50.
Punitions : Poulin, Kerr, Shore, Ridpath, Poulin, Payan, Lesueur, Poulin, Shore, Poulin, 3 minutes.

Nos bulletins

Avec la joute Ottawa-Canadien, prend fin la saison du hockey dans la ligue Nationale. Le Ottawa est le champion incontesté pour la saison 1911.

Durant la saison de hockey, La Vigie a donné un excellent système de rapports de toutes les parties de hockey. Le service géographique fourni par le G. N. W. a été de première classe. Nos représentants ont été affichés les bulletins, MM. Langlois tabaciste, rue St-Jean ; A. Beaudoin, rue St-Joseph ; Club Royal, Place Jacques-Cartier et l'Olympia, se sont empressés auprès des nombreux spectateurs qui se pressaient à ces places pour avoir les résultats. Nous mêmes avons été assis et notre personnel a dû se multiplier pour répondre au

public. En somme, la Vie a acquis une grande importance dans le monde du sport à Québec. Tout en nous en émerveillant un peu, nous remercions les nombreux nous encourager et nous les invitons à continuer.

ATHLETISME

Des bienfaits résultant de l'établissement d'un gymnase

La question de l'établissement d'un gymnase dans notre ville ne provient pas seulement de ce que les promoteurs y ont vu seulement le besoin de fournir à la jeunesse une place de récréation, mais ils y ont trouvé un puissant moyen de développer notre jeunesse physiquement et intellectuellement.

Voilà les vrais motifs qui les ont fait agir, et nous sommes d'autant plus prêts à les secondier parce que leur but est noble et grand. Nous nous proposons, de faire tout en notre possible pour leur faciliter la tâche qu'ils ont entreprise, et Dieu sait qu'il est quelque peu dure, mais nous avons confiance et nous savons le public québécois assez intelligent pour comprendre toute l'importance, toute la nécessité de l'établissement d'un gymnase. Que d'athlètes qui, venant de notre ville, s'en sont allés à l'étranger où ils ont brillé au premier rang dans toutes les branches de sport, et que nous n'avons pu développer faute d'être entraînés, et faire des athlètes qu'ils sont aujourd'hui.

Québec a fourni une pléiade de ces jeunes gens, pour preuve, prenons le sport de la saison de hockey, et voyons : nous avons Lesueur, Jordan, Hogan et que d'autres.

Allons! A l'oeuvre, secondons les efforts de ses vrais amis de l'athlétisme.

Nous disons dans cet article que le but de l'association pour la jeunesse, afin de les développer physiquement moralement et intellectuellement.

Nous essaierons de démontrer dans un prochain numéro les bienfaits du développement physique d'une personne.

Patins à roulettes

Hier soir, aux Variétés, a eu lieu une partie de hockey sur patins à roulettes, entre le Variété et le Wanderer pour la coupe Paquet. Le public était nombreux et enthousiaste. La joute fut très passionnante.

Le Variété est sorti vainqueur par un score de 8 à 6.

Connaissez-vous

Connaissez-vous une seule compagnie immobilière de Montréal qui ait failli depuis 10 ans ?

Le Crédit Métropolitain (limitée) émet des actions privilégiées avec dividende cumulatif de 7 p. c. et boni d'actions ordinaires. Opérations contrôlées par une commission de trois membres nommés par les actionnaires privilégiés.

Président : Victor Morin, notaire, président de l'Association immobilière de Montréal, Ex-Chef Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers membre du Conseil municipal de Montréal, président de la Compagnie fédérale d'immeubles, etc. Vice-Président J. E. Pauzé, entrepreneur en construction près le gouvernement de Québec ; construction de la nouvelle prison de Montréal (entreprise de deux millions de piastres), des grandes usines du tramway de Montréal, etc.

Secrétaire-trésorier et gérant : Olivar Asselin, secrétaire-trésorier et membre du Conseil d'administration de la Compagnie canadienne des pavages Hassam (capital souscrit : \$100,000) ; directeur de la Compagnie fédérale d'immeubles ; vice-président général de l'Association St Jean-Baptiste de Montréal.

Directeurs : Ernest Guimond, Eugène Codin, C. R., directeur général de l'Alliance Nationale ; Jos. Brochu, ancien juge à la Cour des Tutelles de Rhode-Island, président du Crédit Foncier Canadien de Providence ; J. C. Lamothe, docteur en droit, président de la "Greater Montreal Land Investment Co.," directeur général de l'Association Saint Jean-Baptiste de Montréal, etc.

Pour informations supplémentaires. S'adresser au bureau de la Compagnie : 11 St. Sacrament, à Montréal. (Casier Postal 305).

L'Utile et l'agréable

Plus de course précipitée à la Gare. Restaurant, plus de brouhaha! Avec le système moderne, le voyageur, confortablement installé dans le wagon-café goûte, dans le calme et la paix, un bon repas ou une légère collation, suivant ses désirs. Aussi le public apprécie-t-il à leur juste valeur les grands avantages qu'offrent les wagons-café de la Cie Canadienne-Pacifique, attachés aux convois du matin et de l'après-midi entre Québec et Montréal et retour. Déjeuner, lunch, souper et légers goûters servis à toute heure, à des prix modérés.

Sincères félicitations à la Compagnie Canadienne du Pacifique de cette heureuse innovation.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer.

Patinoir a Roulettes

Aux VARIETES

Ouvert de 9.30 a. m. à 10 hrs p. m.

Faire tous les soirs et samedi matin. Joute de hockey pour coupe "Paquet" tous les vendredis soirs à 9.30 hrs.

GRANDE MASCARADE LE 23 MARS

L. J. B. BEAULIEU Propriétaire
JOS. BEDARD Gérant

Théâtre National

CETTE SEMAINE

La Carte Fatale

DRAME EN 5 TABLEAUX

P. Decourcelles

PRIX : 10, 15, 25, 35 et 50cts.
Loges, 60c. Baignoires, 75c.
Matinées : mardi, jeudi et samedi : 15, 25 et 35c.

AUDITORIUM

— CE SOIR —

MATINEE SAMEDI

PHIL OTTS

ET SES COMEDIENS

DANS

"THE EXPLORER"

Grande force Musicale, jeunes filles dancant et chantant

Fou rire du commencement à la fin

Prix : 15, 25, 35, 50, cts.

Matinée de Samedi, 15-25-35cts.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

Hotel VICTORIA

QUEBEC

LE MEILLEUR HOTEL POUR LES TOURISTES QUI VISITENT LA VIEILLE CITE DE QUEBEC

Acommodation pour 200 pensionnaires. Téléphone dans toutes les chambres. Elevateur pour passagers. Les tramways électriques se dirigent vers toutes les parties de la ville arrêtent à la porte. Excellente cuisine. Suite de chambres avec bain. Pour informations concernant taux, etc., adresser à :

H. FONTAINE, prop.

AVIS

Avis est par les présents donné que le Québec Eastern Railway Company présentera un bill à la législature de Québec à la présente session pour amender sa charte ; comme suit :

1o. Pour augmenter son capital action de \$100,000.00 à \$5,000,000.00.

2o. Pour obtenir l'autorisation de compléter les travaux avant le 1er octobre 1918.

Québec, 3 février 1911.

(Signé) ROY LANGLAIS & MORIN

4 f. 11. de la Compagnie

AVIS

Avis est par le présent donné que la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Industriels présentera un bill à la législature de Québec, pour amender sa charte en changeant son nom en celui de "L'Assurance Industrielle, Feu et Accidents" et pour faire concorder quelques autres clauses de sa charte avec la loi générale des Assurances de Québec.

Québec, 28 décembre 1910.
Roy, Langlais & Morin
Procureurs de la Compagnie.

3 f-1.-m.

CAFE SAVOY

ET

Quick Lunch

68, RUE ST-JEAN

MAINTENANT OUVERT

Le plus propre et le plus "Up-to-Date".
Les meilleurs mets et café dans la ville.
Essayez-le une fois et vous en deviendrez un habitué.

KING EDWARD

PLAN HOTEL PLAN

Américain Européen

\$2.00 par jour. \$1.00 par jour.

9-11 rue Desjardins Québec

Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.

Pour d'autres informations s'adresser à l'office.

Téléphone privée 1647.

Téléphone public 3422.

JOS. LAPOINTE, Gérant.

Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



PRIX INTERESSANTS

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte 85c.

Lotion Safranor, Tréfle, Azura, etc., ligne complète 65c.

Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) \$3.25

Savons Toilette assorties 55c.

Poudres Toilette 25c.

Parfums Piver ou Roger et Gallet à l'once 50c.

PHARMACIE

DE LA

CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais

Téléphone 842

Restaurant licencié à vendre

L'aménagement parfait ; état des affaires facile à démontrer. Raison cause de départ.

S'adresser à O. P. D., La Vigie, Québec.

DE M. CROTEAU

ARPENTEUR-GEOMETRE

50, RUE DE SALABERRY

QUEBEC.

TELEPHONE 2966.

A la Vigie

ON REMPLIT

TOUT CONTRAT

PROMPTEMENT. COUVRE FEU, ET LIVRE

DANS LE PLUS BREF DELAI

8 - Rue Collins. - 8

Joseph Turcotte. Oscar Delisle

M. F. L. L. B. L. L. B.

Turcotte & Delisle

AVOCATS

Edifice de la Banque Nationale

834, rue Saint-Joseph, QUEBEC

Bureau du jour et du soir.

Téléphone 2211.

E. Théo. Paquet

L. B. L. L. L.

AVOCAT

(NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS)

88, Rue St-Pierre Québec

Téléphone 1406.

Rés. 7, Ste-Ursule. Tél. 3342

CAFE DE L'AUDITORIUM

142 rue St-Jean,

Pension par semaine \$3.50

Huitres, la douzaine 35cts et 50cts

Repas 35cts, 6 billets pour \$1.50

Steak sur Grill 35cts

Euchre parties (lunch compris) 25cts chaque.

Banquets \$1.00 par tête en montant.

Ouvert jusqu'à une heure du matin.

P. W. DUCAL, Prop.

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE : Accouchements malades des femmes et des enfants.

BUREAU et RESIDENCE

271 1/2, Rue St-Joseph

Tel. 8653. 15 et 1 an

A. LEOFRED

INGENIEUR CIVIL

(GRAD. LAVAL ET MCGILL)

SPECIALITE :

AQUEDUCS

30 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

TELEPHONE: 548

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers

72 et 78, Cote d'Abraham

Telephone 1089.

Eclairage au gaz et à l'électricité, Télé- phone et Sonnerie Electriques.

Spécialité : Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

Residence : 6 Collins. Tél. 1061

LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelega

136, rue St-Pierre - QUEBEC

EDOUARD HAMEL I. des R. TESSIER, B. A. Sc. B. A. Sc.

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS

Batisse de la Banque d'Hochelega

136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Telephone 2689

LECONS DE VIOLON

— S'ADRESSER A —

Mlle Georgette Comettant

32, rue Bédard

leep Téléhone 2386

Lucien Cannon, B.A.L.L.L.

Charles Power, B.A.L.L.L.

CANNON & POWER

AVOCATS

93 rue St-Pierre, Québec

Tel. 3822

20sept—

BILLETS ALLER ET RETOUR A BAS PRIX

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les Samedis et dimanches de Québec à Montréal et Stations intermédiaires.

Le convoi local du dimanche part de Québec à 9.00 a. m., et au retour quitte Trois-Rivières à 7.10 p. m., arrêtant à toutes les Stations.

\$5.00 MONTREAL ET RETOUR

Tous les billets bons pour partir le samedi et le dimanche, et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 Rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 Rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la gare du Palais.

JULES HONE, Jr.

Agence générale de chemins de fer et Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS

A partir du 10 mars au 10 avril inclusivement.

Billet de deuxième classe de Québec à NELSON, VANCOUVER

Victoria, Westminster, B.C.

SEATTLE, SPOKANE, TA.

PORTLAND, Ore.

SAN FRANCISCO, LOS

ANGELES, San Diego, Cal.

MEXICO CITY, Mex. \$51.00

Bas prix pour plusieurs autres endroits.

WAGONS-LITS pour Touristes.

Quitent Montréal pour Chicago, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10.30 p. m. Lits pour les passagers de première ou de seconde classe qui paient le taux supplémentaire. Connection avec tous les trains auxquels sont attachés des chars semblables, à Chicago.

Pour plus amples informations, s'adresser à GEO. H. SCOTT, Agent G.T.R. rue Ste-Anne ou tout autre représentant de la compagnie.

CHEMIN DE FER CANADIEN NORD QUEBEC ET QUEBEC & LAC ST JEAN

Le et après lundi 9 janvier 1911, les trains partiront de Québec comme suit :

9.30 a. m.—Tous les jours excepté dimanche pour Montréal, Cote de Shawinigan, Grand'Mère, St-Casimir, etc., faisant rattachement Garneau Jet, avec les trains allant et revenant de La Tuque.

11 v. a un char buffet paroir sur ce train

9.15 p. m.—Tous les jours excepté le dimanche pour St-Casimir

Québec et Lac St-Jean

9.30 a. m.—Tous les jours excepté le dimanche et le samedi pour LaTuque, Roberval, Chicoutimi, etc

On prépare déjà le Mardi-Gras de 1912

LETRE TRÈS IMPORTANTE DE M. JULES HONE, DU PACIFIQUE CANADIEN

Les grandes compagnies de transport auront leurs chars allégoriques

Nous recevons de M. Jules Hone, l'actif agent du Pacifique Canadien à Québec la lettre suivante qui parle par elle-même :

Monsieur Philippe Roy,
La Vigie.

Je suis aussi sous l'impression que beaucoup de grandes compagnies de transport, entre autres la nôtre, se feront un plaisir d'avoir des chars allégoriques pour la procession.

Il est bien évident que si votre excellente organisation peut se maintenir et continuer pendant quelques années, nous ferons une compétition très active à la Nouvelle-Orléans qui reçoit chaque année, une affluente énorme de visiteurs à l'occasion de ses fêtes. Nous savons tous que la Nouvelle-Orléans s'est fait sa réputation, et s'est attiré les étrangers à l'année, par son Mardi-Gras.

Je n'ai communiqué à mon bureau-chef à Montréal, les résultats magnifiques obtenus par la célébration de la superbe fête du Mardi-Gras à Québec, cette année. J'ai le plaisir de recevoir ce matin, une réponse qui me paraît des plus encourageantes pour l'an prochain.

Sans vouloir faire de promesse définitive, je crois que nous n'aurons aucune difficulté à obtenir des taux spéciaux pour tout le territoire à l'est de Toronto jusqu'à Halifax, N. E., couvrant aussi les Etats de New-York, la Nouvelle-Angleterre, etc. Seulement, il faudra s'y prendre d'avance, au moins cinq ou six mois, afin que la question soit soumise et considérée par la Eastern Canadian Passenger Association, qui

contrôle les taux dans le territoire mentionné.

Je suis aussi sous l'impression que beaucoup de grandes compagnies de transport, entre autres la nôtre, se feront un plaisir d'avoir des chars allégoriques pour la procession.

Il est bien évident que si votre excellente organisation peut se maintenir et continuer pendant quelques années, nous ferons une compétition très active à la Nouvelle-Orléans qui reçoit chaque année, une affluente énorme de visiteurs à l'occasion de ses fêtes. Nous savons tous que la Nouvelle-Orléans s'est fait sa réputation, et s'est attiré les étrangers à l'année, par son Mardi-Gras.

Je n'ai communiqué à mon bureau-chef à Montréal, les résultats magnifiques obtenus par la célébration de la superbe fête du Mardi-Gras à Québec, cette année. J'ai le plaisir de recevoir ce matin, une réponse qui me paraît des plus encourageantes pour l'an prochain.

Sans vouloir faire de promesse définitive, je crois que nous n'aurons aucune difficulté à obtenir des taux spéciaux pour tout le territoire à l'est de Toronto jusqu'à Halifax, N. E., couvrant aussi les Etats de New-York, la Nouvelle-Angleterre, etc. Seulement, il faudra s'y prendre d'avance, au moins cinq ou six mois, afin que la question soit soumise et considérée par la Eastern Canadian Passenger Association, qui

Je n'ai communiqué à mon bureau-chef à Montréal, les résultats magnifiques obtenus par la célébration de la superbe fête du Mardi-Gras à Québec, cette année. J'ai le plaisir de recevoir ce matin, une réponse qui me paraît des plus encourageantes pour l'an prochain.

Sans vouloir faire de promesse définitive, je crois que nous n'aurons aucune difficulté à obtenir des taux spéciaux pour tout le territoire à l'est de Toronto jusqu'à Halifax, N. E., couvrant aussi les Etats de New-York, la Nouvelle-Angleterre, etc. Seulement, il faudra s'y prendre d'avance, au moins cinq ou six mois, afin que la question soit soumise et considérée par la Eastern Canadian Passenger Association, qui

succès tel qu'elle a démontré que nous avons tous les éléments nécessaires pour organiser des fêtes annuelles des Jours Gras pouvant rivaliser avec celles de la Nouvelle-Orléans et attirer en nos murs des milliers et des milliers d'étrangers. A part l'occasion de plaisirs et de sports que cela donnerait à notre population, notre ville elle-même en retirerait des avantages considérables.

Le comité des deux qui a préparé la célébration cette année n'attend pas à la dernière minute pour préparer la fête de 1912. Il se met de suite à l'oeuvre et toutes les suggestions que l'on voudra bien faire à ce sujet seront cordialement bien reçues par M. Philippe Roy, secrétaire de l'organisation.

Nous savons qu'il faut le concours de toutes les bonnes volontés, le concours des gros industriels et commerçants, des corps de métiers et surtout des clubs de raquettes et autres corporations sportives.

Puisque les compagnies de transport désirent se mettre du mouvement cette année, c'est un atout considérable à la partie et nous félicitons de grand coeur les actifs agents de ces chemins de fer qui ont compris que notre hiver canadien, s'il est quelque peu froid est pourtant une saison salubre.

Comme le disait le directeur de l'Événement le lendemain de la fête: un palais de glace est peut-être de nature à effrayer les gens des pays chauds à l'enfroid de notre climat; mais de voir en même temps des milliers de personnes dans d'élégants costumes de flanelle, presque sans fourrures, prendre leurs ébats à l'entour de ces monuments superbes leur fera certes bientôt comprendre qu'il n'est pas besoin de courage pour braver ce froid sec et sain de Québec, qui donne de si belles couleurs à nos filles et tant de force à nos garçons.

Je n'ai communiqué à mon bureau-chef à Montréal, les résultats magnifiques obtenus par la célébration de la superbe fête du Mardi-Gras à Québec, cette année. J'ai le plaisir de recevoir ce matin, une réponse qui me paraît des plus encourageantes pour l'an prochain.

Sans vouloir faire de promesse définitive, je crois que nous n'aurons aucune difficulté à obtenir des taux spéciaux pour tout le territoire à l'est de Toronto jusqu'à Halifax, N. E., couvrant aussi les Etats de New-York, la Nouvelle-Angleterre, etc. Seulement, il faudra s'y prendre d'avance, au moins cinq ou six mois, afin que la question soit soumise et considérée par la Eastern Canadian Passenger Association, qui

Je n'ai communiqué à mon bureau-chef à Montréal, les résultats magnifiques obtenus par la célébration de la superbe fête du Mardi-Gras à Québec, cette année. J'ai le plaisir de recevoir ce matin, une réponse qui me paraît des plus encourageantes pour l'an prochain.

Sans vouloir faire de promesse définitive, je crois que nous n'aurons aucune difficulté à obtenir des taux spéciaux pour tout le territoire à l'est de Toronto jusqu'à Halifax, N. E., couvrant aussi les Etats de New-York, la Nouvelle-Angleterre, etc. Seulement, il faudra s'y prendre d'avance, au moins cinq ou six mois, afin que la question soit soumise et considérée par la Eastern Canadian Passenger Association, qui

Je n'ai communiqué à mon bureau-chef à Montréal, les résultats magnifiques obtenus par la célébration de la superbe fête du Mardi-Gras à Québec, cette année. J'ai le plaisir de recevoir ce matin, une réponse qui me paraît des plus encourageantes pour l'an prochain.

Sans vouloir faire de promesse définitive, je crois que nous n'aurons aucune difficulté à obtenir des taux spéciaux pour tout le territoire à l'est de Toronto jusqu'à Halifax, N. E., couvrant aussi les Etats de New-York, la Nouvelle-Angleterre, etc. Seulement, il faudra s'y prendre d'avance, au moins cinq ou six mois, afin que la question soit soumise et considérée par la Eastern Canadian Passenger Association, qui

PALAIS ROYAL

SEMAINE DU 6 MARS 1911

PROGRAMME DE GALA

Nouvelle scène, Nouveaux décors, Jeux de lumières.

LANDREMOL

Comédie militaire

WILFRID VILLERAIE dans LANDREMOL

M. J. R. TREMBLAY et Mme J. R. TREMBLAY.

LE GRAND COMAS

Vaudeville extra

Mme J. R. TREMBLAY dans son repertoire nouveau genre.

"ANGELL"

L'homme Mystérieux

A LOUER

Salles d'échantillons éclairées chauffées dimensions 18 x 18 s'adresser au Queen Hotel

F. X. E. PROULX,

74 Du Pont,
ou 132 Des Fossés

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en main un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Aisen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Lavrairie, briques Ecoossaises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et Plâtre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.

TEL. 2663

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurreries et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul

ERNEST L. COTE, Agent

Demandez nos prix - - - - - Tel. 3386

COUPE GARANTIE

L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais. Haute-Ville

Propriétaires de Chevaux

Lisez l'Éloge de

VIGORA

M. J. B. Morin, Ancienne Lorette

C'est avec beaucoup de plaisir que je puis aujourd'hui certifier que ma jument qui souffrait depuis plusieurs mois d'une TOUX OPINATRE et CHRONIQUE, ATTAQUE DE SOUFFLE, est maintenant parfaitement guérie de ce malaise grâce au VIGORA.

(Signé) JOSEPH HAMEL.

J. B. MORIN

MANUFACTURIER

Bue St-Joseph, Québec

Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU de GRES et de FONTE, MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE

U. F. DROUIN & CIE

161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 2491

Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

PERDU

Mardi soir entre 6.30 et 7.00 h. p. m. 2 couvertes l'une grise avec pois bleus et rouges marquée de deux lettres W. L'autre rouge carotée noire, épaisse avec anneau et snap. Le chemin suivi est partit de la Station du C. P. R. Côté du Palais et rue Arsenal, St-Stanislas, St-Jean jusqu'à la rue DeJouville; Celui qui les retrouvera est prié de les remettre à M. Ls. Lippé "Stand" Hotel St-Louis ou 215-217 Rue Colomh.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

LOGEMENT A LOUER

Un logement de 7 chambres avec Chambres de bain Prix \$10.00 par mois. Aussi un de 4 Chambres \$8.00 s'adresser à

ET. CLOUTIER

Chemin Canadienne Limoilou, ou par téléphone 2450 de 12.00 à 1 h. p. m. ou 6 à 10 h. p. m.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

BAS PRIX

Lorne Hing Laundry

Chemises 6c.
Collets 1cs.
Manchettes 2c.

Attention particulière pour MANTINES et lingerie pour dames. Adresser au

No. 160 rue du Pont, St-Roch.

Décorez vous-même vos fenêtres avec la

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, Très économique, Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



LISEZ LA VIGIE

DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES

- LE PLUS -

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.

Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 5c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00.

Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.

Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

711. 537

TELEPHONE 1917

Picard & Bureau

Ingénieurs-Mécaniciens

Bureau privé: 332 rue St-Vallier

Usine: 5 " Laliberté

QUEBEC

| | |
|----------------------|--|
| Pompes à vapeur | Élévateur hydraulique et à pouvoir. |
| " " alimentaire | Escaliers et Echelles de Sauvage. |
| " " réservoir | |
| " " incendie | |
| " " air | Réparations d'automobiles exécutées avec soin. |
| " " air chaud | Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art. |
| " " circuler | |
| " " liqueurs | |
| " " hydraulique | |
| Élévateur électrique | |

Maison fondée en 1875 Téléphone 1146

E. ROUMILHAC

Negociant en conserves alimentaires

Vins et liqueurs

Sardines à l'huile

Sardines à la tomate

Thon mariné à l'huile

Royan à la Vatet

Vins blancs de Bordeaux et de Bourgogne

E. ROUMILHAC

48-50 Cote du Palais

QUEBEC

PRODUITS FRANÇAIS



Prof. ANCELL

C. A. PARADIS, Directeur. J. R. TREMBLAY, Gérant.

Palais Royal

SEMAINE DU 13 MARS 1911

ANGELL

Le plus Grand Phénomène du siècle

Hypnotisme, Magnétisme, Transmetteur de la Pensée, Sujets hypnotisés sur la scène, Amusants, Surprenants, Instructifs

Tout le monde voudra voir ANCELL

"L'Homme Mystérieux"

COMEDIE EN 1 ACTE

M. W. VILLERAIE, J.-R. TREMBLAY, Mde. J.-R. TREMBLAY

Programme de Vues Extraordinaire

JEUDI en matinée, distribution de magnifiques cadeaux aux enfants.

SEMAINE PROCHAINE COMEDIE, débuts de Mme NOZIERES

"Une BELLE-MERE EN CAGE"

La région de la Rivière de la Paix

Vu le développement qui s'opère dans cette partie de l'Ouest du Canada, l'Ouest d'Edmonton et le courant d'affaires qui se manifeste dans ce territoire, et afin de favoriser adéquatement le mouvement vers la Région de la Rivière de la Paix où 15,000 nouveaux domaines seront offerts cette année avec entrée gratuite par le Gouvernement de la Puissance, le chemin de fer Grand Tronc Pacifique fera circuler, à partir de lundi, 13 février, un train entre Edmonton et Edson, Alta., tous les jours excepté le dimanche.

Le nouveau chemin de wagons du Gouvernement permet aux colons de se rendre à la Grande Prairie avec leurs effets dans l'espace d'une semaine à peu près avec autant de facilité et de confort que par des routes plus longues et plus dispendieuses passant à l'est d'Edson et dont la durée du trajet est d'un mois et demi à deux mois.

Le nouveau train quittera Edmonton tous les jours excepté le dimanche à 6.30 hrs a. m., arrivant à Edson (130) milles à 1.00 h. p. m. Pour revenir quittera Edson 3.30 hrs p. m. tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Edson à 10.05 hrs p. m.

PALAIS ROYAL

N'oubliez pas LANDREMOL aujourd'hui, comédie en un acte, Wilfrid Villeraie dans LANDREMOL. Venez rire aux éclats et aux larmes. Le Grand Comas est extraordinaire. Mme J. R. Tremblay dans ses chansons.

Les vues sont extra belles. La comédie LANDREMOL mérite d'être vue et entendue.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

ARGENT A GAGNER

Sauvez du temps, de l'argent et l'incertain en vous rendant directement à

CROWN FURNITURE CO.

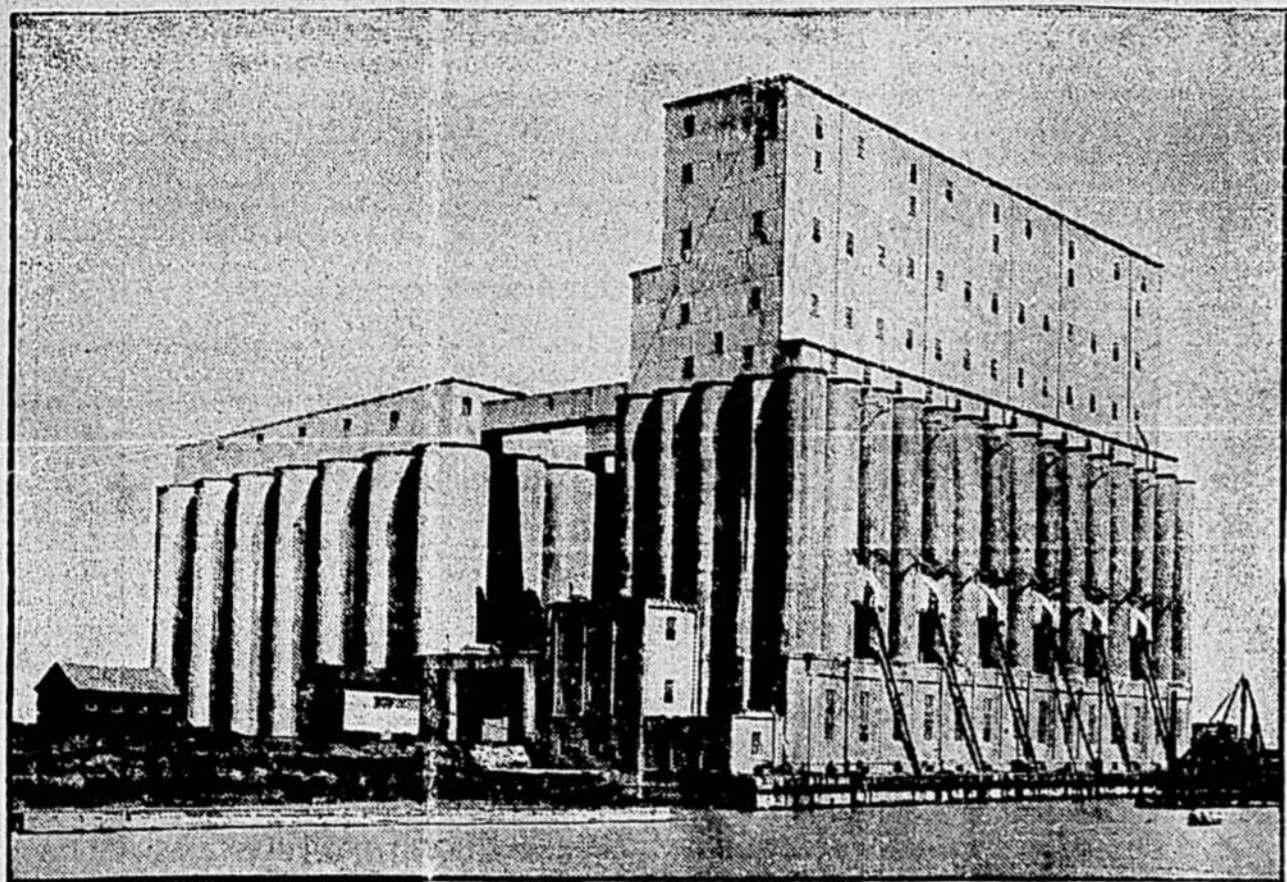
68, rue de la Couronne

Profitez de notre grande réduction de janvier et février chance unique pour acheter vos meubles à bon marché. Nous emmagasinons et assurons sans aucun frais les meubles vendus à présent pour être livrés sur demande.

J. Edouard Paquet.

Profitez de notre grande réduction de janvier et février chance unique pour acheter vos meubles à bon marché. Nous emmagasinons et assurons sans aucun frais les meubles vendus à présent pour être livrés sur demande.

J. Edouard Paquet.



Le plus grand Elevateur à grains du monde

Celui que le Grand-Tronc Pacifique fait construire, et qui est en partie fini, à Fort William, au confluent des Rivières Kaministiquia et Mission.

La capacité de chaque groupe de cuves est de 3,500,000 minots; mais l'ensemble, quand il sera complété, aura une capacité de 40 millions de minots.

Les entrepreneurs de cette gigantesque construction sont la Canadian Stewart Company, de Montréal, les mêmes qui ont fait l'agrandissement du Château Frontenac.

A la Législature

(Suite de la 6ème page)

pourquoi, dit M. Kelly, il m'est impossible de voter pour la motion Bourassa.

M. Gault dit quelques mots: il se joint à ses collègues de l'opposition.

M. Leclerc, député de Québec-Est, réfute certains avancés techniques de M. Bourassa, dans son discours d'hier, au sujet de la confection de la pulpe, du papier et de l'exportation de ces mêmes articles. M. Leclerc, qui a une expérience pratique dans ce genre d'industrie, démontre clairement jusqu'à quel point nous avons l'avantage, grâce à nos ressources forestières et grâce aussi à nos pouvoirs d'eau considérables, sur les Etats-Unis et même sur la Suède et la Norvège.

M. Tellier se lève ensuite et, à voix presque basse, on ne l'entend pas de la galerie des journalistes — il offre des félicitations à M. Bourassa pour sa motion: il espère que toute l'opposition votera en faveur de la motion.

Les whips vont ensuite chercher les députés. Il est six heures; le vote est pris avec le résultat suivant: 38 contre la motion et 9 contre.

Les députés oppositionnistes qui ont voté sont: MM. Tellier, Bourassa, D'Auteuil, Lafontaine, Giard, Plante, Sylvestre, Patenaude et Cousineau.

On remarque que M. Lavergne qui, la veille encore, était si chouette sur le règlement, à propos du Dr Daigneault, s'est trouvé absent lors du vote sur la motion de son chef.

M. Langlois (St-Sauveur) a voté avec le gouvernement.

SEANCE DU SOIR

La séance est relativement très-calmé.

Le comité général adopte en troisième lecture 4 bills privés: 1) loi annexant les municipalités scolaires de la Longue-Pointe, dans le comté d'Hochelega, à la municipalité scolaire de la commission des écoles catholiques de la cité de Montréal; 2) loi confirmant le titre de James Maher au lot 331 de la paroisse du Sault-au-Récollet; 3) loi amendant la charte de la cité de Montréal; 4) loi ratifiant un acte de vente.

On rapporte progrès au sujet des bills autorisant "The Northern Trust Company" à faire affaires dans la province de Québec, et incorporant "The Development Company of Canada."

Ce dernier bill donne lieu à quelques minutes d'une assez vive discussion.

MM. Bourassa et Cousineau parlent de la compagnie en question comme d'un trust dont le but évident serait d'acquiescer le plus grand nombre de forces hydrauliques qu'il pourrait.

Le promoteur du bill, M. Galipeault, affirme que la compagnie en est une d'un caractère absolument sérieux et travaille uniquement, dans ses exploitations, à développer les ressources forestières.

Le bill est alors renvoyé à la prochaine séance.

Puis la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, et l'on adopte trois items relatifs au département de l'agriculture.

Pour céréales agricoles, encouragement à l'agriculture en général: \$55,450,000. Cet item est le plus considérable de ce département, après l'octroi destiné à l'amélioration des chemins ruraux.

Société d'horticulture, Québec: \$500,000.

Conseil d'agriculture: \$3,000.

Il est bon de noter que M. Plante, au cours de la discussion des items votés, rend hommage aux qualités éminentes du ministre actuel de l'agriculture. Je crois, dit-il, que l'hon. M. Caron rendra de grands services à sa province, parce qu'il est entreprenant, actif et ne ménage pas son temps.

La Chambre ajourne à 10 1/2 h.

Parlement fédéral

UN IMPORTANT DISCOURS DE L'HON. M. GRAHAM

SUR LES VOIES DE TRANSPORTS ET LES RESSOURCES NATURELLES DU DOMINION

LES DEPUTES QUI ASSISTENT AU COURONNEMENT DU ROI

(De notre correspondant régulier)

Ottawa 10.—A la séance de cette après-midi, l'hon. M. Graham, ministre des chemins de fer, a prononcé un discours sur nos voies de transport, chemins de fer, canaux, etc., ainsi que sur toutes les ressources naturelles que le pays a à sa disposition, et que la politique du gouvernement veut développer.

Il a passé en revue l'état actuel des chemins de fer, spécialement le Transcontinental national dont le gouvernement contrôle la construction et l'intercolonial dont une commission surveille l'exploitation.

Lorsqu'il a touché la question de nos ressources naturelles, il a fortement appuyé sur les richesses extraordinaires que le pays possède sous forme de pouvoirs hydrauliques. "Ces pouvoirs d'eau, a-t-il dit, sont tels qu'ils nous fournissent les moyens de faire du Canada le principal centre industriel du monde. Nous pouvons manufacturer, grâce à cette ressource à meilleur marché que partout ailleurs. La politique du gouvernement n'est tant de retirer des profits directement de ces ressources que de voir à leur exploitation. Leur exploitation d'abord, puis si elle peut être accompagnée de revenus pour l'état, la politique du gouvernement aura atteint son objet.

Il ne comprend pas comment, sous les gouvernements précédents, on ait négligé une chose de cette importance, comme on a négligé, du reste, une exploitation saine du chemin de fer de l'Etat, l'Intercolonial. Tous ces choses ne se feront que graduellement, cela va sans dire, mais le gouvernement par sa politique bien entendue, les mènera à bonne fin.

Les questions traitées par le ministre des chemins de fer, celles de nos voies de transports, nos chemins de fer, nos divers canaux, le

point de Québec etc., et nos ressources naturelles, reviendront sur le tapis en détail, d'ici à la fin de la session sous différentes formes.

Le ministre a entretenu choses longuement parlé du chemin de fer de la baie d'Hudson, de la grandeur de cette entreprise qui sera un extraordinaire facteur dans la prospérité du pays. A cette question se rattache celle de la construction des éleveurs à grains de Fort William et de Port Arthur comme ceux qui devront être construits à la tête de la ligne à la Baie d'Hudson. Ces deux entreprises se complètent et sont devenues d'absolue nécessité.

Le commerce, de même que les producteurs de grains de l'ouest déclarent la même chose.

L'hon. M. Graham a parlé jusqu'à six heures.

A la séance du soir, l'heure réglementaire a été employée à l'étude des bills, notamment celui ayant pour but la réglementation de l'exploitation des mines de charbon du pays et de la vente de ce combustible en vue de prévenir tout monopole. L'idée a été émise de la formation d'une commission pour contrôler jusqu'à un certain point cette industrie.

L'hon. M. Graham a ensuite repris son discours. Il a surtout donné des statistiques qui ne peuvent se résumer sur le trafic comparatif au point de vue des passagers, des divers chemins de fer du pays.

A ajouter aux noms déjà donnés de ceux des députés qui accompagneront Sir Wilfrid au couronnement du roi George V: le Dr. M. Clark, député de Red Deer, représentant la province d'Alberta; M. F. B. Carvell, député de Carleton, représentant le Nouveau-Brunswick; M. G. E. Mc Raney, député de Saskatchewan, représentant Saskatchewan; M. Ralph Smith, député de Nanaimo, représentant la Colombie-Britannique. Vous avez annoncé que le Dr Béland y représentera la province de Québec, et M. Guthrie la province d'Ontario. Suivant toutes les probabilités ces messieurs partiront en même temps que Sir Wilfrid Laurier, le 12 mai prochain.

Ce matin M. J. P. Turcotte, député du comté de Québec a été frappé d'une subite indisposition alors qu'il siégeait au comité. Son ami le Dr Clark député de Red Deer, s'est empressé auprès de lui. La robuste constitution de M. Turcotte a eu facilement raison de cette indisposition passagère et due à une vive attaque de rhumatisme. M. Turcotte s'est rendu en voiture à son appartement de la rue Stater d'où il est revenu dans l'après-midi pour prendre part à la séance de la Chambre.

La nouvelle de cet incident a fait sensation ici, où les amis de M. Turcotte sont nombreux. Aussi a-t-il été salué à son arrivée à la Chambre, par ses collègues qui sont allés en grand nombre lui serrer la main. Il est parti avec quelques autres députés pour Québec, ce soir, par le C. P. R.

Erreur

Vous faites erreur en ne demandant pas votre escompte de 25 p. c. chez

J. B. Martel & Cie,
Marchands de vaisselle,
113, rue St-Joseph.
St-Roch

Au Palais Municipal

QUESTION DU NOUVEAU MODE DE TAXATION

L'échevin Madden nommé pro-maire

La plus courte séance du conseil a eu lieu hier soir. L'ordre du jour comportait plusieurs articles, mais de consentement mutuel on a passé par dessus sans y toucher puisque la plupart devaient revenir plus tard.

L'échevin Madden a été choisi à l'unanimité pro-maire pour les prochains trois mois et c'est lui qui a secondé la demande d'ajournement de la séance, à jeudi, 11 mars prochain, à l'occasion de la fête St-Patrice qui tombe le lendemain.

Présents: S. H. le maire, les échevins Lockwell, Morin, Gauvreau, Lantier, Delisle, Bergévin, Shink, Lamontagne, Mulrooney, Campbell, Cannon, Lavigneur, Côté, Guillot, Collier, Levallée, Trudel, Emond, Gosselin, Verret, Fiset, Dinan, Paquet, Madden, Cummings.

La position du chef de la brigade du Feu est très convoitée. Ce soir, il y a trois applications devant S. H. le maire Drouin l'une du sous-chef Hamel, 17 ans de service, MacManus, capitaine de la brigade au No. 1 et M. Fagone Derouin, qui a été à l'emploi du Pacifique pendant 11 ans.

Une lettre du capitaine Ls. Talbot, au No. 4, demandant la position de sous-chef dans le cas où le sous-chef actuel, M. Walsh, deviendrait chef de la brigade. Toutes ces demandes sont référées au comité du Feu.

M. Ouellet demande la position comme gardien du pont Dorchester.

Lettre de la nouvelle brasserie Champlain demandant une exemption de taxes pendant 10 ans. Au comité des finances.

Résolution de la Chambre de Commerce demandant que la ville se prononce favorablement à la demande d'octroi à la compagnie d'exposition pour une exhibition qui sera tenue cette année.

La Chambre de Commerce s'oppose à la construction d'un réservoir pour protection contre le feu.

Position Demandée

Un jeune homme connaissant très bien la tenue de livres, clavignographie et sténographie, désire une position comme teneur de livres, dans un bureau ou magasin.

Prière s'adresser par lettre à, G. S. 183, Prince-Edouard, QUEBEC ou au bureau de LA VIGIE.

ON DEMANDE

On demande des petits porteurs pour distribuer le journal l'Ami de l'Ouvrier. S'adresser aujourd'hui au No. 83 rue du Pont.

Avis de faillite

Dans l'affaire de JOS. ROBITAILLE 101 de la Couronne, failli marchand de Bicycles et Automobiles. Le soussigné vendra à l'encan public, suivant l'inventaire à l'ancienne place d'affaires du dit failli

JEUDI LE 16 MARS 1911

à 1 heure de l'après-midi l'actif cédé en cette affaire savoir:

| | |
|--------------------------|------------|
| Le Fond de commerce | \$ 1143.04 |
| Amortissement | \$ 232.90 |
| | \$ 1375.94 |
| 2e Outillage-Machineries | \$ 310.65 |
| 3e Credits suivant liste | \$ 1082.85 |

Le tout sera vendu en trois lots séparément tel que plus haut mentionné, condition de vente argent comptant.

Le Stock, l'inventaire et la liste de credits seront visibles au magasin du failli, 101 de la Couronne, Mercredi le 15 Mars 1911.

JOS. ROBITAILLE, Curateur.

AVIS

Avis est par les présentes donné par les soussignés, que l'hon. John C. Kaine marchand de bois, le Dr Edwin Turcot, Professeur de matière Médicale à l'Université Laval John G. Hearn, gentilhomme, John E. Murphy, Agent d'assurance, le Dr Patrick Cooke, Professeur de maladies des yeux et des oreilles à l'Université Laval, le Dr William H. Delany, médecin de Santé publique (McGill) et le Dr John P. Walsh, demandent à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, un acte d'incorporation sous le nom de "Quebec Eye Ear and Throat Hospital" ayant pour but la direction et l'administration d'un Hôpital et Dispensaire pour le traitement des maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge ou autres maladies.

JOHN C. KAINE,
JOHN G. HEARN,
P. COOTE, M. D.

Lettre de M. Jean Drolet, inspecteur de viande, demandant une augmentation de salaire.

Lettre du Lt.-Col. English, demandant s'il va encore recevoir la somme de \$500, pour la fanfare de l'Etat. Il commencera la saison plus tard, car la fanfare doit aller au camp de Pétawawa. Au comité des finances.

Le maire s'oppose à ce qu'on adjuge ce soir le contrat du pont Drouin, parce qu'il vient de recevoir une lettre du gouvernement fédérale n'approuvant pas les plans. Une lettre de la part de M. J. H. Gignac, se plaignant de ne pas avoir reçu le contrat.

Ensuite lecture des différentes soumissions pour la construction du pont.

Le maire demande de référer la lettre de M. Gignac au comité des chemins. Le rapport est aussi renvoyé au comité des chemins.

L'échevin Morin présente une requête demandant un octroi de la ville pour un abattoir public. Au comité des marchés.

Les différents rapports de comité sont ensuite déposés par leurs présidents. Nos lecteurs connaissent déjà ce qui s'est passé dans

ces comités, la Vigie en ayant donné tous les rapports.

L'échevin Monaghan donne lecture de ses propositions que nous, avons rapportés textuellement lors du rapport du dernier conseil.

L'échevin Fiset qui tient beaucoup à parler de la lettre de l'hon. S. N. Parent apprend de S. N. le maire que le Transcontinental a bien décidé la construction de deux usines au lieu d'une seule et il en paraît satisfait, spécialement quand le maire Drouin lui apprend qu'il espère recevoir bientôt les plans de ces gigantesques constructions.

L'échevin Morin fait l'importante interpellation suivante, qui est d'un intérêt considérable à l'heure actuelle:

Est-il à la connaissance de S. Honneur le maire que des plaintes nombreuses sont faites dans le public contre le mode de taxation actuellement en vigueur à Québec.

Est-ce l'intention de S. H. le maire d'examiner de concert avec les autorités compétentes la question de savoir s'il ne verrait pas opportun de réviser et de modifier le dit mode de taxation?

Joliette approuve la politique des bons chemins

Joliette 10.

Une magnifique assemblée a eu lieu cette après-midi à la salle de l'hôtel de ville où les représentants de toutes les paroisses du comté de Joliette s'étaient réunies pour entendre la conférence sur l'amélioration des routes rurales. MM. W. Lebel, confère-cier officiel du gouvernement de Québec, et J. B. Cloutier, expert en construction de macadam ont été les orateurs. M. Louis Barznet, préfet du comté et maire de St-Charles Borromée et ancien député a présidé l'assemblée. Il a approuvé l'oeuvre du gouvernement, dans des remarques très applaudies, il a félicité l'hon. M. Caron et ses conférenciers sur l'oeuvre véritablement nationale qu'ils accomplissent.

TABAC ROSE QUESNEL
A FUMER ET CHIQUER

LA Compagnie VIGIE

(Incorporée par lettres patentes)

8, rue Collins, Haute-Ville
QUEBEC

EDITEURS DE LA VIGIE

Le seul Journal français Quotidien du matin à Québec

Avis aux Annonceurs

Toutes annonces parvenues au bureau avant 9 h. p. m. seront insérées dans l'édition du matin

Atelier Typographique

Matériel Entièrement Neuf

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES:

Grandes affiches, Prospectus de Compagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures, Typographie en Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette que notre journal

Adressez toutes commandes

LA VIGIE QUEBEC

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Aujourd'hui et demain, beau et froid modéré.

AVIS

Nous invitons tous ceux qui ont des plaintes à formuler contre le système de taxation municipale, ou des idées à énoncer à ce sujet, à venir nous voir. Nous croyons pouvoir leur être utiles.

Enfant écrasé

Sous un rouleau de 4,000 livres

La victime est en danger de mort

Si l'enfant ne meurt pas, il sera probablement impotent pour le reste de ses jours. C'est la réponse que nous recevions hier soir de l'Hôtel-Dieu, où le jeune Ed. Robitaille, un garçon d'une quinzaine d'années, gît sur un lit de douleur, la colonne vertébrale brisée, les deux jambes paralysées, le corps couvert de contusions plus ou moins graves.

On se fit une idée aussi de l'accident extraordinaire dont il a été la malheureuse victime hier midi. En compagnie de quelques compagnons regardant défiler un énorme fuseau de fil métalliques d'une pesanteur de 4,000 livres, quand par une circonstance imprévue, l'énorme rouleau laissa les madriers qui le retenait captif et se mit à tourner dans la rue.

Le jeune Robitaille, dans son ignorance enfantine, se crut capable d'arrêter la marche du fuseau gigantesque et se cambrant devant lui, mais on peut le concevoir facilement, l'énorme pièce ne cédant point et l'enfant fut jeté à terre, le fuseau de 4,000 livres lui passa sur le cou, sur l'épaule et sur les reins et continua sa rotation.

On croyait l'enfant mort sur le coup, mais par miracle, il respirait encore quoiqu'il fut asphyxié. Le Dr P. V. Faucher fut l'un des premiers à se rendre sur le théâtre de l'accident; il s'empressa de donner les premiers soins à la pauvre petite victime qui fut transportée peu après par l'ambulance à l'Hôtel-Dieu.

Hier soir il a recouvré sa connaissance, mais les médecins n'ont pas encore pu prononcer sur son cas. S'il en revient, disent les médecins, il demeurera impotent des deux jambes.

L'enfant est le fils de M. Théophile Robitaille, 22 rue Crémazie, à Montcalmville.

GUERISON COMPLETE

Cinq personnes qui étaient malades depuis longtemps et d'une tristesse absolue, ont été complètement guéries par le fait d'avoir assisté aux représentations de la comédie Landremol au Palais Royal hier.

Elles ont chaleureusement remercié le gérant d'avoir choisi un programme aussi drôle cette semaine pour les faire rire autant.

Ouverture du chenal

Le Montcalm, qui avait été endommagé récemment, s'est remis au travail hier; il est occupé en ce moment à briser le pont de glace à trois milles de Batisseau.

Le Lady Grey présentement dans le port, s'approvisionne de charbon, pour aller rejoindre le Montcalm, aussitôt son chargement terminé.

On espère ouvrir le chenal jusqu'à Trois-Rivières d'ici à une semaine.

L'Ami de l'Ouvrier

Le nouvel organe des ouvriers, l'Ami des Ouvriers sortira son premier numéro aujourd'hui.

Nous pourrions en parler après avoir fait plus ample connaissance avec ce nouveau journal.

Personnel

Nous regrettons d'apprendre que M. J. Arthur Larrie, comptable, a perdu, hier, un jeune enfant.

TRISTE ACCIDENT

A UN QUEBECOIS DANS LA FORET

Le fils du Dr Edmond Gauvreau la victime

Seuls ceux qui ont déjà pénétré dans la profondeur des forêts peuvent se faire une idée de la misère et des privations de toutes sortes que l'on y endure quand un explorateur manque de provisions ou perd son chemin. Ceci n'est pourtant rien à côté du triste événement que nous allons relater et dont M. Paul Gauvreau, un jeune ingénieur forestier de 22 ans, fils du Dr Edmond Gauvreau de Québec a été la malheureuse victime, la semaine dernière dans les forêts du Nord.

Ce dernier, comme nous étions heureux de l'annoncer, il y a quelques semaines, après avoir passé d'excellents examens, avait été reçu ingénieur forestier et entré peu après à l'emploi de la compagnie Laurentide Industrial Pulp Wood Co.

La semaine dernière, M. Paul Gauvreau recevait la mission de se rendre dans la forêt de Waymontachène pour y faire une expertise. On ne lui donnait que ses raquettes et quelques provisions pour se rendre à pied à 47 milles de distance dans les profondeurs de la forêt. La première journée se passa sans incidents remarquables, mais le lendemain alors qu'il passait sur la rivière Windigo, la glace céda sous ses pas et comme il avait raquettes aux pieds, il eut toutes les misères à échapper à l'onde traîtresse. Ses peines pourtant ne faisaient que commencer, car il sévissait un froid de plusieurs degrés sous zéro et sans qu'il s'en aperçût, il eut bientôt les deux pieds gelés.

Seul dans la forêt, manquant de provisions, il savait que c'était une mort certaine pour lui, s'il ne pouvait se rendre à un camp voisin. Après avoir parcouru tant bien que mal douze milles, il aperçut un vieux camp abandonné, mais il fut bien content d'y trouver encore debout un petit poêle dans lequel il put faire du feu pour se réchauffer. Rien à se mettre sous la dent cependant et on peut s'imaginer toute la souffrance qu'il endura quand ses pieds commencèrent à dégeler. Ce fut un supplice terrible, mais il ne pouvait demeurer longtemps ainsi, sachant que personne ne pouvait venir à son secours.

Le lendemain, malgré ses pieds qui lui faisaient endurer des douleurs atroces, malgré sa fatigue, et son épuisement, il se remit à marcher pour atteindre Waymontachène situé à 15 milles de distance. Il n'avait pas parcouru un mille que ses pieds étaient déjà en sang, ses moccasins gelés à ses raquettes, et comme l'on dit vulgairement il avait les deux pieds "en bouillie".

Il dut se traîner sur les mains quand ses pieds faisaient défaut, plusieurs fois il fut obligé de se coucher sur la neige pour se reposer quelque peu, puis il reprenait ensuite sa marche douloureuse.

Il perdit connaissance plusieurs fois; quand il revenait à lui, il mangeait de la neige pour apaiser sa soif et ce fut dans un état pitoyable qu'il put arriver à un camp de bûcherons où on lui donna les premiers soins.

En arrivant à ce camp, il perdit connaissance durant plusieurs minutes et en le voyant si faible et sanglant, les braves bûcherons s'aperçurent qu'il lui fallait immédiatement un médecin.

On le coucha sur un traineau sauvage tiré par des chiens pour le conduire jusqu'à Waymontachène d'où un train spécial l'a transporté à Québec jeudi.

Il gît actuellement sur un lit de douleurs à la maison de son père, M. le Dr Edmond Gauvreau, rue Claire-Fontaine. L'on craint que l'amputation d'un pied ne soit obligatoire.

PALAIS ROYAL

N'oubliez pas LANDREMOL aujourd'hui, comédie en un acte, Wilfrid Villeraie dans LANDREMOL. Venez rire aux éclats et aux larmes. Le Grand Comas est extraordinaire. Mme J. R. Tremblay dans ses chansons.

Les vues sont extra belles. La comédie LANDREMOL mérite d'être vue et entendue.

Promotion importante sur le Grand Tronc

M. R. P. Smallhorne le titulaire

S'il est une promotion qui fera plaisir aux Québécois, c'est bien celle que vient de faire le Grand Tronc en nommant M. R. P. Smallhorne, agent du Grand Tronc et de l'Intercolonial à Lévis et Québec, à la position si importante de chef de convois sur le Grand Tronc, avec quartiers généraux à Richmond. M. Smallhorne prendra possession de son nouveau poste le 15 courant.

Le titulaire est un homme actif qui a fait ses preuves et il ne laisse ici comme à Lévis que des amis.

On était habitué à voir M. Smallhorne à son poste, toujours dévoué aux intérêts de compagnies de transport, toujours prêt à répondre à toutes demandes d'informations avec cette courtoisie exemplaire et cette connaissance remarquable qui l'avait rendu populaire dans tous les cercles de chemin de fer et des voyageurs.

Nous le voyons nous quitter avec beaucoup de regrets, nous le félicitons cordialement de son importante promotion et lui présentons nos meilleurs vœux de succès dans sa nouvelle position où il sera bien "the right man in the right place."

M. Geo. Cogger, l'actif comptable du Grand Tronc à Québec, héritera de sa position ici. Ce dernier est trop avantageusement connu à Québec et à Lévis pour douter de sa compétence et nous sommes heureux de féliciter la compagnie de ces choix si judicieux.

PALAIS ROYAL

N'oubliez pas LANDREMOL aujourd'hui, comédie en un acte, Wilfrid Villeraie dans LANDREMOL. Venez rire aux éclats et aux larmes. Le Grand Comas est extraordinaire. Mme J. R. Tremblay dans ses chansons.

Les vues sont extra belles. La comédie LANDREMOL mérite d'être vue et entendue.

Pour le couronnement du Roi

Le 9e régiment a fait hier le choix de trois membres qui iront représenter le régiment à Londres lors du couronnement du Roi.

Nous connaissons déjà deux des heureux élus, MM. J. A. Simard et Simoneau, deux vétérans de la guerre du Nord-Ouest et deux décorés de la médaille militaire de long service.

Chacun son tour

Il y a quelques jours, un commis voyageur de cette ville s'est fait attaquer par une bande de six en pleine rue St-Jean. Les assaillants ont pu jouer en paix de leur vol jusqu'à hier soir, alors que la police a arrêté un individu que le voyageur de commerce a cru reconnaître comme l'un des assaillants.

La cause sera instruite en cour des Sessions.

Le euehre des artistes

Le grand euehre des artistes dramatiques et lyriques de Québec aura lieu demain, à 8 hrs du soir à l'Auditorium. Un orchestre de 20 excellents musiciens, organisé par M. Demenoustier exécutera des morceaux de choix. Il y aura récitation et déclamation par les artistes.

Quand au euehre proprement dit, il promet de remporter un immense succès. De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs.

Nos charmantes actrices québécoises recevront avec leur sourire et leur amabilité habituels, ceux qui se rendront au euehre.

Un succès monstre

Phib Ott et sa troupe ont remporté, hier soir, à l'Auditorium, un succès monstre. Jamais aussi on n'avait eu l'occasion d'admirer une troupe aussi forte et si bien dirigée. Une foule de personnes ont dû retourner sur leurs pas avant la représentation, tous les sièges du théâtre étaient occupés dès 8 heures.

Il y a encore grande représentation, cette après-midi et ce soir.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

QUEEN'S HOTEL

F. X. E. PROULX, PROP.

Plan américain et européen

Sous la gérance de Mde F. Boivin

Repas à toute heure Table d'hôte et à la carte

Liqueurs et vins supérieur

Coin des rues du Pont et DesFosses

TELEPHONE 2350

J. E. GAGNON,

OPTICIEN-SPECIALISTE

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle la réfraction et le choix des lunettes

Spécialité: Fabrication de verres

160 rue St-Jean, :: Québec.

La vue examinée gratuitement

LE MAGASIN EST OUVERT JUSQU'A 8 HRS P. M.

EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE AVEC HYPOPHOSPHITE DE LA PHARMACIE MARTEL

EXCELLENT TONIQUE des Bronches et des Poumons; guérit la faiblesse, l'amaigrissement, la débilité; répare les forces.

Spécialement adoptée aux enfants faibles et maigres. La meilleure médecine dans les cas de Catarrhe, Asthme, Tuberculose, Consommation, etc.

Cette préparation est agréablement aromatisée; les enfants même la prennent avec plaisir.

Vendue en bouteilles de 30c. et 60c.

PHARMACIE L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH.

TEL. 2483

Avantage Spécial

POUR CINQ JOURS

AUX EPICIERS, LAITIERS, COMMERCANTS, BOULANGERS

Cotation Spéciale avant notre déménagement, livraison C. O. D. par lot de cinq poches à la fois et plus. PROFITEZ D'UNE BONNE AUBAINE.

SATISFACTION GARANTIE

| | |
|---|------------------------------------|
| Farine Game Cock forte à levain valant | 2.50 pour 2.29 par poche in. |
| Farine Jubilee Patente valant | 2.35 pour 2.13 par poche " |
| Farine Victoria Patente valant | 2.30 pour 2.09 par poche " |
| Farine Elmira Patente valant | 2.35 pour 2.06 par poche " |
| Farine Blé-d'Inde Blutée séchée vieux stock valant | 1.45 pour 1.35 par poche " |
| Farine Blé-d'Inde Ordinaire séchée "Job" valant | 1.35 pour 1.18 par poche " |
| Blé-D'inde cassé séché "Job" valant | 1.35 pour 1.19 par poche " |
| Blé-D'inde rond séché "Job" valant | 1.60 pour 1.09 par poche " |
| Moulée d'Orge de choix valant | 1.45 pour 1.34 par poche " |
| Gruau Roulé de choix "Ogilvie sac 80 lbs valant | 1.90 pour 1.77 par poche " |
| Gruau Roulé de choix "McCann sac 80 lbs valant | 1.85 pour 1.74 par poche " |
| Gruau Grenulé de choix sac 98 lbs valant | 2.35 pour 2.27 par poche " |
| Gruau Standard de choix sac 98 lbs valant | 2.35 pour 2.27 par poche " |
| Pois Fendus de choix sec 98 lbs valant | 2.80 pour 2.71 par poche " |
| Pois cuisants de choix par Mt. valant | 1.35 pour 1.23 par minot poche in. |
| Sarrasin de choix par Mt valant | 75 pour 63 le minot poche in. |
| Sacs 10 lbs. Farine Morning Star de choix lot 100 sacs à la fois valant | 25.00 pour 21.95 le 100 sacs |
| Moulée Gaudriole de choix pour les vaches chevaux, cochons valant | 1.50 pour 1.19 le sac inclus. |
| Moulée Spéciale ou Cat-Feed de choix pour les vaches, les chevaux, les cochons valant | 1.00 pour 59c, la poche in. |
| Pot de Barley de choix valant | 2.25 pour 1.99 la poche de 98 lbs. |
| Pearl Barley de choix valant | 3.25 pour 2.99 la poche de 98 lbs. |
| Blé-D'inde Blanc de choix pour lessiver et a silcs valant | 75c pour 61 le minot p. in. |

AUSSI: Avoine, Sél Fin, sac 50 lbs. Mil, Trèfle, Lentilles, Lard en quart Saindoux, pur en chaudière de 3 5 et 10 lbs.

N. B.—Une commande d'essai nous conviendra.

ECHANTILLON FOURNI SUR DEMANDE

C. A. PARADIS

Téléphone Bell 1324, Privée 3820, Québec 2851.

POUR UN MOIS

CHEZ

E. JACOT BIJOUTIER

95, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

20% DE REDUCTION SUR TOUT NOTRE STOCK

ETABLÉ EN 1876 TELEPHONE 2224

CHARLES VEZINA

119-123, RUE DU PONT, QUÉBEC.

ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR.

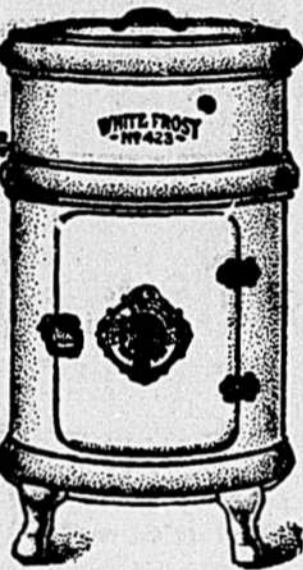
SPECIALITES

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnées, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaises de passage de toutes sortes.

GLACIERES

Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.



PAIEMENTS: Comptants ou par versements.

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

946-950, rue St-Valier - - - QUEBEC.

Niveaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

TEL. 3251. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

E. A. ANCTIL & Cie

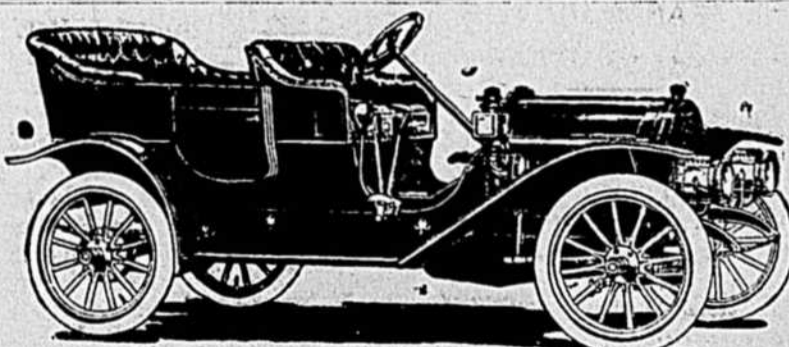
MARCHAND-TAILLEUR

53, RUE BUADE

Nous venons de recevoir nos importations du printemps, nous invitons nos amis et le public à venir nous faire une visite.

N. B.—Notre magasin de la rue St-Jean est transporté à 53, rue Buade.

Téléphone 1689



Regal Motor Car Coy

DETROIT MICH.

| | |
|---------------------------------|------------|
| Model "N" 20-25 | \$ 1200.00 |
| Model "L" 30 h. p. | \$ 1350.00 |
| Model "L. F" quatre porte | \$ 1400.00 |
| Model "S" quatre porte 40 h. p. | \$ 2000.00 |

A. GAGNON & CIE

155-157, Rue du Pont

Agent pour la Province

Les dépêches de nuit

(Service de la Presse Canadienne)

UN DISCOURS DE M. TAFT

Allusion au centenaire de la paix

Atlanta, Ga., 10.—A Atlanta, aujourd'hui, dans un grand discours, le président Taft a fait un éloquent plaidoyer en faveur de la Réciprocité.

Je suis convaincu, a-t-il déclaré, qu'un essai de six mois de l'entente que nous voulons conclure aura pour effet de venger la sagesse de ceux qui l'ont adoptée.

Parlant du Canada, le président a dit : Elle est la seule, entre toutes les nations, contre laquelle nous n'avions pas en besoin de troupes ni de fortifications aux frontières. Depuis près de 100 ans, en vertu d'un arrangement qui fait l'admiration de tous les promoteurs de la paix internationale, nous n'avons eu ni bateaux de guerre ni fortification entre le Canada et nous. C'est un fait d'histoire remarquable.

POUR L'INSTALLATION DU NOUVEAU GOUVERNEUR

New-York, 10. Le capitaine T. H. Rivers Bulkeley, aide-de-camp du duc de Connaught, Thom. R. Fellows, l'un des fils de Lord Ramsey et M. John Gilheat sont arrivés ici ce soir, par le Mauretania. Ils sont en route pour Ottawa dans le but de s'occuper des préparatifs pour l'installation du nouveau gouverneur-général du Canada.

L'Allemagne et le Mexique

Cologne, 11.—La Gazette de Cologne publie aujourd'hui une dépêche de Berlin au sujet des troubles au Mexique. La dépêche déclare que si les troubles se déclarent dans les ports mexicains, et, s'il appert que les autorités mexicaines sont incapables de protéger les citoyens allemands, l'Allemagne, alors, usera de son droit, et enverra des vaisseaux.

Il est entendu, néanmoins que l'Allemagne n'a pas l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures du Mexique même au cas où les Etats-Unis s'occuperaient de l'annexion de leur voisin.

Cette dépêche paraît-il, semble une réponse aux insinuations de la presse anglaise qui annonçait que l'Allemagne n'attendait que le moment propice pour intervenir dans les affaires du Mexique.

REVOLTE SUPPRIMEE PAR LES FRANÇAIS ET ANGLAIS AU MAROC

Tanger, Maroc 10.—Les troupes des gouvernements français et anglais ont encore supprimé une révolte près du Mont Selva. Un grand carnage a été fait par l'artillerie et le village de Cherada a été brûlé. Les troupes n'ont eu que dix morts dans la bataille qui continue.

M. Pichon se retire du service diplomatique

Paris, 10.—On annonce officiellement ce soir le départ de M. S. Pichon, ancien ministre des Affaires Etrangères, du corps diplomatique.

Le procès A. J. Lemieux

OBJECTIONS DU DEFENDEUR RENVOYÉES

Montréal, 10.—Le juge Lavergne a rendu sa décision sur les motions soulevées par Mre Laflamme dans l'affaire Lemieux. Les objections portaient sur l'irrégularité de l'arrestation et l'insuffisance du jugement renvoyant le prévenu aux Assises.

Le juge a longuement motivé son arrêt. Après un historique du procès et un examen juridique des objections soulevées, il conclut au renvoi de la motion : parce que Lemieux n'a pas fait objection à l'arrestation et a fourni caution ; parce que le délit dont il aura à répondre est tel qu'un mandat n'est pas nécessaire pour y procéder ; parce qu'on peut arrêter un criminel partout où on peut le rejoindre, etc.

UN INCIDENT A LA CHAMBRE

Une erreur s'est glissée dans notre précédent compte-rendu des séances parlementaires.

On nous faisait dire que si le Dr Daigneault n'avait pas voté sur le bill des élections contestées, c'est qu'il n'était pas présent lors du débat.

C'est tout le contraire qui est arrivé. M. Daigneault avait assisté au débat et connaissait parfaitement la question. Seulement, il n'était pas à son siège au moment même où l'orateur mettait la motion aux voix. Or, la règle exige que les votants soient à leur siège lorsque l'orateur pose la question. M. Lavergne ayant fait remarquer que le docteur avait voté de même donné son vote, le docteur s'inclina devant la règle stricte et demanda que son vote fut retranché.

L'Action Sociale ayant le lendemain profité de cet incident très ordinaire pour insulter le député de Bagot en disant qu'il avait voté "pour imiter ses collègues de droite", celui-ci a protesté avec raison contre cette attaque malicieuse.

Nous admettons franchement que notre propre compte-rendu manquait de clarté, et nous nous empressons de le rectifier. Le Dr Daigneault était parfaitement au courant de la question, qui avait été longuement discutée en sa présence. Ce n'est que par hasard qu'il est arrivé à son siège un peu tard au moment du vote ; c'est un détail.

Il faut du parti-pris pour persister comme le fait l'Action Sociale, à faire du potin à ce sujet. Encore hier, ce journal rapportait faussement les explications du docteur en lui mettant dans la bouche l'ineptie que voici :

"L'Action Sociale a dit qu'il n'avait pas compris la question discutée, tandis que c'est la question posée qu'il n'a pas comprise."

Le député de Bagot n'a jamais dit cela ; il a simplement admis avoir pas entendu la mise aux voix de la motion, ce qui est bien différent. Quant au vote, il l'a donné en connaissance de cause, et du moment qu'on a demandé l'application de la lettre du règlement, il s'y est volontiers soumis, voilà tout.

[Titre ronflant dans l'événement d'hier : "Cinq mille libéraux d'Ontario contre la réciprocité." Il s'agissait tout bonnement d'une assemblée publique à Toronto, montée par la ligue Tory qu'on sait.

Jamais nous n'aurions cru qu'il y avait autant de libéraux que cela dans le centre du torisme. C'est de bon augure pour les prochaines élections.

La conférence du Dr Paquet

Hier soir le député de l'Islet, a donné une conférence sous les auspices du club des jeunes autonomistes. M. le notaire Huard présidait. L'auditoire était peu nombreux, 150 personnes, au début, 50 au plus pour entendre la péroraison du docteur.

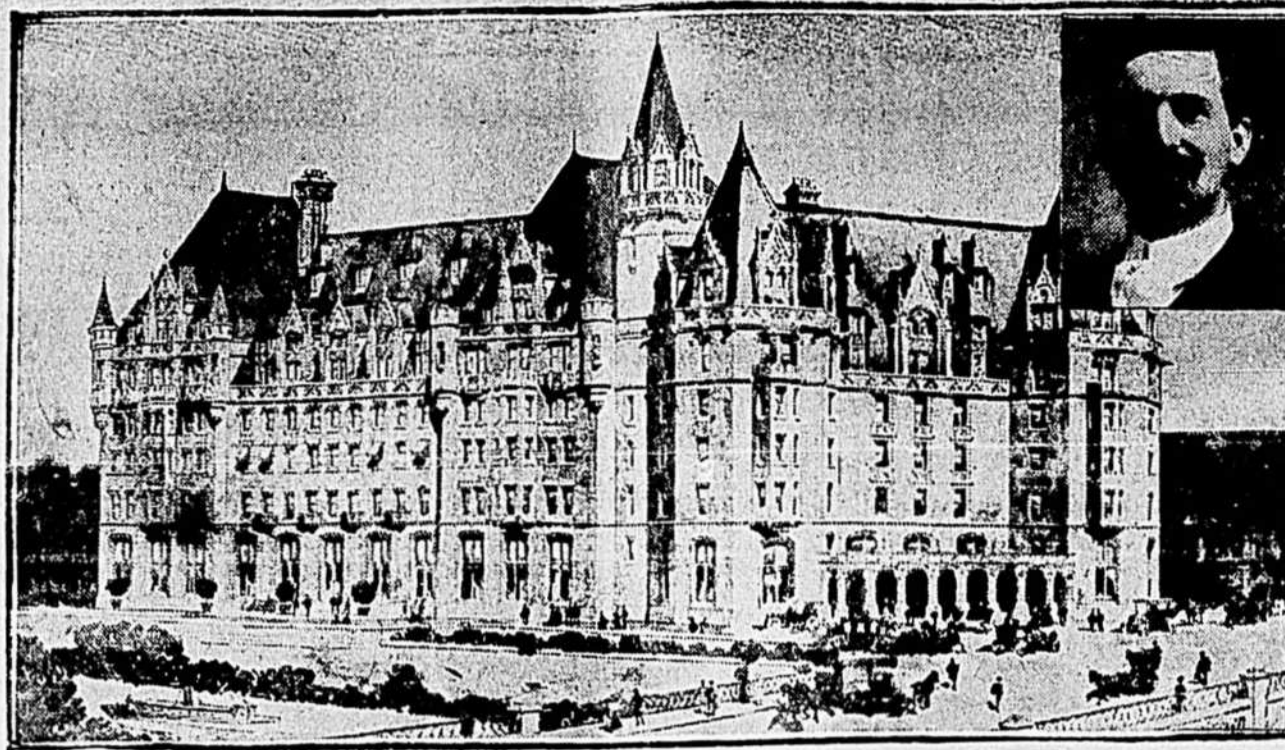
M. Paquet a désapprouvé son monde. On s'attendait à quelques considérations sur la grande question du jour : la Réciprocité. Le conférencier n'en a soufflé mot. Ce qui confirme la rumeur que, en opposition à ses chefs et à l'organe conservateur de Québec, le docteur votera en faveur de la politique libérale. Comment pourrait-il faire autrement, s'il a véritablement à cœur les intérêts de son comté ?

Sur le bill naval, on a eu une nouvelle, l'Action des arguments qui tiennent les hauberges et ont les colonnes du Devoir, depuis des mois. L'auditoire ennuagé n'a pas même eu le courage d'applaudir ces vieilleries.

En somme, le Club Autonomiste n'a pas eu un succès. Le public est fatigué et demande autre chose.

LANDREMOL

Landremol vous fera rire autant qu'il le voudra, si vous êtes triste, découragé cela vous fera du bien. Landremol est le roi des comiques, venez le voir au PALAIS ROYAL.



LE CHATEAU LAURIER

LE NOUVEAU GRAND HOTEL D'OTTAWA, EN VOIE DE PARACHEVEMENT

A la législature

LE PLUS BEAU DEBAT DE LA SESSION

SIR LOMER REPOND A M. BOURASSA

EXCELLENTS DISCOURS DE MM. LECLERC ET KELLY

AMENDEMENT BOURASSA REJETE

10 mars.

Le plus beau débat de la session a eu lieu cet après-midi. Il s'agissait de la motion de M. Bourassa, en amendement à la motion principale des subsides, se rapportant à la Réciprocité canado-américaine, en tant qu'elle concerne l'exportation aux Etats-Unis de notre bois de pulpe, la vente de nos pouvoirs d'eau, etc.

M. Bourassa avait appuyé sa motion d'un long discours. Sir Lomer Gouin, aujourd'hui, a répondu au député de St-Hyacinthe et, dans un langage clair et précis, il a défini la politique du gouvernement.

MM. Leclerc et Kelly du côté ministériel et Thellier, Lavergne et Gault, du côté de l'opposition ont continué le débat jusqu'à la fin de la séance de l'après-midi qui s'est terminée par la prise du vote sur la motion Bourassa.

La motion a été perdue par un vote de 38 à 9.

En prenant la parole, le premier-ministre est salué par de longues et vifs applaudissements.

J'ai, depuis hier, dit-il, lu et relu la proposition de M. Bourassa en amendement à la motion principale des subsides, et, vraiment, je ne puis m'empêcher de profiter de son discours à sa motion. Celle-ci contient cinq propositions importantes, très importantes même. Je puis, sur certains points, accepter les propositions du député de St-Hyacinthe, mais, sur d'autres points, je ne puis les accepter, car je trouve, dans quelques-unes de ses deux conclusions, des contradictions avec les prémisses.

Comme il faut rejeter ou accepter la motion en entier, et qu'on ne peut y ajouter d'amendements, après les règles de la Chambre, nous devons donc, je crois, la rejeter.

M. Bourassa parlait avec enthousiasme, hier, des circonstances favorables dans lesquelles nous nous trouvons pour la confection de la pulpe et du papier. Nous sommes absolument d'accord, sur ce sujet, avec le député de St-Hyacinthe. C'est parce que nous savions cela, ajoute le premier-ministre, que nous avons le 22 avril dernier, passé l'ordre en conseil ordonnant que le bois de pulpe coupé sur les terres de la Couronne ne soit exporté aux Etats-Unis qu'après avoir subi une certaine fabrication, et cela afin de donner de l'ouvrage à nos ouvriers, afin d'augmenter notre richesse, afin de faire prospérer la province de Québec.

Nous avons été heureux de constater que l'effet de cette décision a été magnifique ; nous avons été heureux de constater que la population de la Province tout entière a été unanime à dire que nous avons bien fait d'adopter cet ordre en conseil, dont le résultat a été de faire venir des Etats-Unis, aux ayant des garanties de notre part, des capitaux dont nos populations ont profité.

Depuis l'inauguration de cette nouvelle politique, les manufacturiers de pulpe ont obtenu des résultats inespérés, qu'ils n'auraient jamais supposés auparavant.

Par l'arrangement tarifaire, on propose l'entrée libre, aux Etats-Unis, de notre bois. Les Etats-Unis croient que nous allons revenir sur nos pas. Nous entendons, pour le moment, nous en tenir à la politique prohibitive que nous avons inaugurée le 22 avril dernier parce qu'elle favorise les intérêts de la province de Québec.

On a déjà commencé, à Washington, à faire une différence entre le bois provenant des terres de la Couronne et celui provenant du domaine privé. On nous propose, l'entrée libre de notre bois de pulpe. Si nous refusons, on se propose alors de nous forcer. Il s'agit de savoir si nos voisins peuvent nous forcer. Quoiqu'il en soit, les américains songent à se procurer le bois de pulpe dont ils ont besoin sur les terres patentes, ont besoin sur les terres patentes.

Ce domaine ne compte de la Couronne en comprend 117,000,000. Or, en moyenne, les droits sur le bois de pulpe provenant des forêts de la Couronne s'élevaient à \$1.92 de plus que sur le bois provenant des forêts des particuliers. On sait que l'an dernier, les américains ont payé \$195,000, pour la fabrication au Canada, du bois enlevé sur les terres de la Couronne. En face de cet état de choses, la province de Québec peut-elle revenir sur ses pas ? Quant à nous, nous entendons nous en tenir à la décision que nous avons prise l'an dernier, décision qui a été accueillie avec enthousiasme par le peuple de cette province et qui procure à ce peuple ouvrier et aux capitalistes de la province des avantages inappréciables.

Je suis avec le député de St-Hyacinthe, pour ce qui en est du développement rapide de l'industrie de la pulpe, mais, je crois que ce que la Province devrait encourager d'abord et surtout, c'est la confection de la pâte à papier, plutôt que la pulpe même, parce que la différence entre le coût du transport de la pâte et du papier change les conditions du tout au tout. Il faut de plus considérer la détérioration dans le transport du papier.

M. Bourassa voudrait que nous donnions au colton tout le bois qui se trouve sur son lot. Est-ce que, néanmoins, les Etats-Unis ne prétendent pas se procurer sur les domaines forestiers particuliers tout le bois de pulpe que leurs forêts peuvent leur fournir ? Il y a toujours eu des spéculateurs ; en adoptant cette politique de M. Bourassa, est-ce que le nombre des colons non désirables n'augmenterait pas ? Il est évident, dans tous les cas, que nous serions loin d'obtenir les résultats qu'en attend le député de St-Hyacinthe.

Quant aux spéculateurs, dit le premier-ministre, s'il y a eu dans le passé tant de lots qui leur ont été concédés c'est que les ministres de la Couronne depuis la Confédération, malgré leur vigilance, ont toujours été trompés. Néanmoins il est certain que le ministre des terres actuel fait son devoir comme aucun de ses prédécesseurs ; je n'en veux pour preuve que la résolution adoptée au mois de janvier dernier par les membres de la Convention Forestière du Canada, recommandant aux autres provinces du Dominion la politique forestière de la province de Québec.

Quant à l'école forestière rêvée par Mgr Laflamme, et que nous avons fondée, les délégués à la Convention n'ont pas hésité à dire

qu'elle est la mieux organisée de tout le Dominion, parce que le gouvernement emploie les élèves qui la fréquentent. Après le cours d'hiver ces jeunes gens partent avec le soleil du printemps pour travailler à la conservation de notre grand domaine forestier.

Sur sujet des droits de coupe, Sir Lomer Gouin déclare que ce serait une utopie que de les rendre variables d'année en année ; ce serait nuire énormément aux capitalistes qui se refusent à encourager l'industrie de la pulpe dans notre province. C'est en fixant une période assez longue que l'on garantit les placements de capitaux.

Parlant de l'exploitation des pouvoirs d'eau, le premier-ministre dit : si ceux à qui nous les vendons ne les exploitent pas dans un temps raisonnable, le gouvernement saura voir à ce que ces pouvoirs d'eau ne restent pas improductifs, mais mes amis de l'opposition ajoutent-ils, doivent savoir que cette exploitation requiert des capitaux énormes, non pas seulement des centaines de mille mais des millions de piastres, que les conditions du marché du pays voisin comme des autres pays d'où nous viennent les acheteurs peuvent changer facilement, et qu'en conséquence, nous ne pouvons pas, après quelques mois, après un an ou même plus, enlever à ces acheteurs, lorsqu'ils sont de bonne foi, et qu'ils offrent des garanties suffisantes, les droits que nous leur avons accordés. C'est notre devoir de donner aux hommes entrepreneurs et sérieux tous les avantages et tous les encouragements possibles, afin qu'ils puissent travailler pour la prospérité de notre province.

Mon honorable ami le député de St-Hyacinthe, dit en terminant le premier-ministre, a déclaré hier qu'il voudrait voir notre province dominer toutes les autres : eh ! bien, je voudrais pour ma part que la province de Québec se développe au point de vue intellectuel, industriel et commercial ; je voudrais que notre population continue toujours d'être vaillante et laborieuse ; je voudrais voir ma province non pas dominer, mais venir à la tête, pour enseigner, pour édifier, les autres, et surtout pour rendre plus glorieux le Canada, la grande patrie.

Une longue salve d'applaudissements, salua cette vibrante péroraison.

M. Lavergne parle ensuite quelques minutes. Il aurait voulu, de la part du premier-ministre des déclarations plus catégoriques. Le jeune député ne peut s'empêcher—malgré son habitude contraire—de féliciter le premier-ministre pour le langage digne qu'il a tenu.

M. Kelly, député de Bonaventure continue le débat. Le gouvernement, dit-il en substance, favorise l'établissement de industries dans la province ; il offre d'excellentes garanties aux industriels ; la motion Bourassa contient des propositions du gouvernement ; voilà

(Suite à la 4e page)

DECES

MENARD.—A Montréal, le 9 mars 1911, à l'âge de 87 ans, est décédé Sieur François Ménard, batelier autrefois de Québec, époux de feu Dame Luce Bellet.

Les funérailles auront lieu ce matin à 8 heures.

Départ de la gare du Pacifique à 7.30 hrs. pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les PREVOYANTS DU CANADA

Assurance FOND DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 31 DECEMBRE 1910

| | |
|---|-------------|
| Sections établies dans la Province..... | 148 |
| Nombre de sociétaires..... | 8,543 |
| Nombre des parts de pension..... | 19,269 |
| Total de l'actif au 31 novembre 1910..... | \$76,217.94 |

ANTONI LESAGE,
Gérant-général.

BUREAU-CHIEF:—139, rue St-Pierre, QUEBEC

Agents généraux pour Québec { Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph
S. Coté, 91 rue St-Michel.
Bureau de Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie".

J. ROUILARD, gérant.

McLAUGHLIN-BUICK

| | | |
|-------------------------|-------------------------------|---------|
| Model 19, 18 x 22 H. P. | | \$1,050 |
| " 26, 26 " | 2 passagers..... | 1,400 |
| " 26, 26 " | 3 " Torpedo..... | 1,575 |
| " 8, 18 x 22 " | 4 personnes, Touring Car..... | 1,275 |
| " 9, 18 x 22 " | 2 " Roadster..... | 1,035 |
| " 27, 24 " | 5 passagers, Touring Car..... | 1,475 |
| " 27, 26 " | 4 portes..... | 3,500 |
| " 27, 26 " | 5 passagers, Torpedo..... | 1,550 |
| " 10, 32 x 35 " | 5 passagers..... | 1,800 |
| " 21, 30 x 35 " | 4 portes..... | 1,900 |
| " 17, 40 " | 4 passagers, Touring Car..... | 2,200 |
| " 50, 40 " | 5 " Torpedo..... | 2,500 |
| " 7, 50 " | 7 " "..... | 4,100 |
| " 26, 26 " | Char pour médecin..... | 1,900 |
| " 17, 40 " | 5 passagers, Landaulette..... | 3,550 |
| " 17, 40 " | 5 " Limousine..... | 3,250 |

Aussi voitures pour la charge et la livraison.
Model 11, \$1,300, \$1,450, \$1,500
Model 12, \$1,400, \$1,550, \$1,600
FORD CARS.—Model T, 22 1/2 H. P. Touring Cars 4 passagers \$975
22 1/2 " Runabout, 2 portes, " 900
Town Car \$1,400, Coupé \$1,200, Runabout \$875
Les voitures FORD sont livrées avec équipement complet et les prix sont F. O. B. Walkerville.

J'ai constamment en mains un assortiment complet d'accessoires pour automobiles et bicyclettes. Je sollicite votre visite.

JOS. DeVARENNES, 270 RUE ST-JOSEPH, Tel. 2058

J. O. MASSICOTTE, MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES GROS ET DETAIL

Un mon prochain déménagement aux Nos 7 et 9 rue St-Joseph 30 et 40 p. c. de réduction sera accordée sur tout achat.

355, ST-PAUL. Consultez mes vitrines et voyez mes prix.

Vente sensationnelle

NOUS COMMENCERONS LUNDI, LE 13 MARS, à 9 heures précises, une grande vente telle qu'on n'en a jamais vue à Québec. Les réductions seront faites sans égards pour le prix coûtant. IL NOUS FAUT DE L'ARGENT, voilà la raison de ces immenses réductions.

Un simple coup d'œil sur la liste suivante vous convaincra de nos immenses sacrifices.

- Coton Jaune "BENGAL" valeur 10c pour 6c.
- Zéphyr pour robes, valant 12 et 15c, pour 7 et 9c.
- Indiennes, 36 pes, de largeur valant, 15c, pour 12c.
- Un lot de mousseline et châlis pour robes et kimonos, valant de 20 à 30c, pour 11c.
- Coutil pour la plume, valant 30c, pour 18c.
- Toile à nappes, valant 45, 50 et \$1.00, pour 24, 34 et 50c.
- Flanellette barrée, 36 pes, de largeur, valant 18c, pour 11c.
- Toile carreaute, à verre, valant 8 et 15c, pour 5 et 9c.
- Toile à rouleaux, valant 8, 10 et 12c, pour 5, 6 et 8c.
- Bas de chevreton noir pour dames, valant 60c, pour 34c.
- Toile de bain, valant 30c, pour 18c.
- Toile du pays, 36 pes, de largeur, valant 35c, pour 19c.
- SHIRTING valant 18c, pour 12c.
- Mousseline blanche avec pois, valant 10c, pour 5c.
- Coton à draps, jaune, 2 vgs, de largeur, valant 54c, pour 22c.
- Coton à draps, blanc, 2 vgs, de largeur valant 40c, pour 24c.
- Serviettes de bain, valant 30c, pour 19c.
- Serviettes de toilette, valant 15c, p. 9c.
- Coton blanc, "Honeycomb", valant 20c, pour 9c.
- Lawn blanc, 40 pes, valant 12c, p. 7c.
- Point à voile et chiffon, vente spéciale, valant 60c, pour 37c.
- Canisoles et caleçons pour Dames, valant 60c, pour 37c.
- Lawn blanc carreaute et barré, valant 12c, pour 8c.
- Matinée de flanellette, valant 1.00 pour 49c.
- Ceintures élastiques noires, valant 40c, pour 19c.
- Un lot de lingerie, valant 1.40 p. 7c, pour 60c.
- Matinées de lawn blanc valant 1.25, pour 60c.
- Couvre-jour blancs et de couleurs, valant 1.25, et 1.50, pour 89c, et 1.14.
- Soies et satins, couleurs assorties, valant 75c, pour 23c.
- SPECIAL! SPECIAL!
- 3000 verges d'étoffes à robes tout laine dans toutes les couleurs, unies et de fantaisie, valant de 60c à 1.00, p. 34c.
- Jupons de saten noir, avec large volant brodé, valant 2.50, pour 1.49.
- Etoffes carreaute noir et blanc et plaid, valant 25c, pour 16c.
- Fliets pour cheveux, valant 5c, chaque, pour 22c, la douzaine.
- Broderies très large pour robes 44 pes, de largeur, valant 1.00, pour 54c.
- Draps unis gris et noir, 54 pes, de largeur, valant 1.25, pour 79c.
- Soie noire, Queen Taffeta, 36 pes, de largeur, valant 1.50, pour 98c.
- Mouchoirs pour Dames, spécial, la douzaine 30c.
- POUR HOMMES
- Chaussettes laine noire et de couleurs, valant 60c, pour 37c.

POUR MESSIEURS

Un lot de collets en toile pour Hommes, spécial, 01ct.
Jolis boutons à poignets et épinglettes à cravates valant 40c, pour 10cts.
Un lot de calottes valant, 60c, pour 39cts.
Mouchoirs excellents, spécial 3 pour 25cts.
Mouchoirs blancs, valant 12c, pour 7cts.

AU MAGASIN CENTRAL

J.P. Paré

172-176 rue St-Jean